

**L'ORGANISATION ET LA GESTION DU SPORT,
DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE, DU LOISIR, DU PLEIN AIR ET DU BÉNÉVOLAT
DANS QUELQUES PAYS DE L'OCDE**

Secrétariat au loisir et au sport
Mai 2001

**L'ORGANISATION ET LA GESTION DU SPORT,
DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE, DU LOISIR, DU PLEIN AIR
ET DU BÉNÉVOLAT
DANS QUELQUES PAYS DE L'OCDE**

Avant propos

Ce rapport est le résultat d'un mandat d'étude confié à l'Observatoire de l'administration publique de l'ENAP par le Secrétariat au Loisir et au Sport du gouvernement du Québec. Le mandat consistait à procéder à l'étude de la conception, de l'organisation et la gestion des politiques et des programmes touchant le sport, l'activité physique, le loisir, le plein air et le bénévolat dans quelques administrations publiques.

Les administrations étudiées sont l'Australie (fédéral) et la province de New South Wales, deux provinces canadiennes, l'Ontario et la Colombie-Britannique, deux États américains, le Massachusetts et Washington, la Corée du Sud, la Norvège, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni. Ces administrations ont fait l'objet de recherches en bibliothèque et via Internet. De plus, nous avons fait parvenir un questionnaire à différentes personnes dans les dix administrations et certaines administrations ont été contactées par courriel ou par téléphone afin d'obtenir des informations complémentaires. Il faut noter que dans le cas de la Norvège et de la Corée du Sud, la langue a constitué un obstacle important puisqu'une bonne partie de l'information n'était disponible ni en anglais ni en français.

Pour chaque administration, les informations sont présentées sous la forme d'une fiche synthèse dont les différentes rubriques correspondent aux éléments d'information définis dans le mandat. Un tableau synthèse comparatif regroupe les points saillants pour l'ensemble des administrations publiques concernées. Les organigrammes des organismes responsables se trouvent en annexe, de même que les documents les plus significatifs les concernant.

Cette étude a été supervisée par Jacques Auger, professeur associé, et par Serge Belley, professeur et directeur de l'Observatoire. L'étude a été réalisée par Michel Laflamme et Christiane Ngo Manguelle, assistants de recherche, Nicolas Charest et Richard Godin, agents de recherche. La mise en page finale a été effectuée par Danielle Landry.

TABLE DES MATIÈRES

Australie - fédéral _____	1
Australie - New South Wales _____	13
Canada - Colombie-Britannique _____	22
Canada - Ontario _____	32
Corée du Sud _____	42
États-Unis - Massachusetts _____	44
États-Unis - Washington _____	50
Norvège _____	56
Nouvelle-Zélande _____	63
Royaume-Uni _____	81
Annexe 1 : Organigrammes	
Annexe 2 : Tableaux synthèses	
Annexe 3 : Textes de référence	
Annexe 4 : Cédérom	

1. COORDONNÉES DE L'ORGANISME

1.1 Nom

Australian Sport Commission (ASC)

1.2 Coordonnées

P. B. 176 Belconnen
ACT 2616, Australia
Téléphone : 02 6214 1111
Télécopieur : 02 6251 2680
nsic@ausport.gov.au
Site web : www.ausport.gov.au

1.3 Personne(s) ressource(s)

Geoff Hawke, directeur de *Communication, Sport Development*
Téléphone : 61 2 6214 1207
Geoff.hawke@ausport.gov.au

2. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Société gouvernementale

La *Australian Sport Commission* est l'organisme principal chargé de développer le secteur du sport et de ses composantes en Australie. Elle coordonne toutes les autres activités dans le secteur.

La société possède deux divisions chargées d'opérationnaliser sa mission : la *Australian Institute of Sport* et le *Sport Development Group*. Cette dernière est responsable du programme *Active Australia* (voir la fiche sur ce programme).

2.1 Ministère ou organisme responsable

Société gouvernementale, la ASC fait partie du volet *Sport and Recreation* administré par le *Industry, Science and Tourism portfolio*. Elle est imputable devant le ministre du sport et du tourisme. La société est dirigée par un conseil d'administration dont les membres sont nommés par le ministre du sport et du tourisme.

2.2 Organigramme

Voir en annexe

3. PLAN STRATÉGIQUE

oui non

Il existe un plan stratégique (*Strategic Plan 1998-2001*). Ce plan propose l'atteinte des trois objectifs suivants :

- ▶ développer et maintenir des infrastructures sportives nationales efficaces et pertinentes;
- ▶ améliorer la participation des Australiens à des activités sportives de qualité;
- ▶ soutenir l'excellence dans les sports.

Pour atteindre ces objectifs, la société a mis en œuvre sept stratégies :

1. exercer un rôle de leader en assurant la coordination des sociétés gouvernementales œuvrant dans le secteur du sport en veillant spécifiquement à l'amélioration de leur capacité de gestion;

2. élaborer des programmes nationaux de soutien pour les athlètes et les organisations sportives;
3. valoriser la haute performance dans les événements sportifs internationaux et encourager le développement à long terme des performances des équipes nationales à ces mêmes événements;
4. valoriser la pratique du sport à travers les initiatives dirigées par *Active Australia*;
5. examiner les possibilités de diversifier et d'accroître les ressources du secteur des sports;
6. développer la recherche afin d'améliorer la capacité de la société à assumer sa responsabilité de leader national dans le développement et son soutien au secteur sportif;
7. poursuivre l'amélioration de l'efficacité interne et externe de la société, notamment en étant davantage à l'écoute aux besoins des partenaires.

3.1 Mission

Améliorer la vie de tous les Australiens par la pratique des activités sportives.

3.2 Activités

- ▶ Exercer un leadership national, pour le compte du gouvernement, dans le secteur du sport;
- ▶ soutenir les activités sportives;
- ▶ soutenir les athlètes et les entraîneurs (par la formation, l'information, le support financier, etc.);
- ▶ agir à titre de conseiller pour les dossiers touchant le sport (pour tout type de clientèle);
- ▶ administrer les activités commerciales propres à la société;
- ▶ développer les politiques pertinentes au secteur du sport;
- ▶ favoriser la participation des femmes dans le sport;
- ▶ subventionner et développer la participation des personnes handicapées.

3.3 Politiques et programmes

Politiques

- ▶ *Active Women: National Policy for Women and Girls in Sport, Recreation and Physical Activity, 1999-2002;*
- ▶ *How to Include Women and Girls in Sport, Recreation and Physical Activity: Strategies and Good Practice;*
- ▶ *The National Junior Sport Policy.*

Programmes

- ▶ *Sports Assistance Scheme;*
- ▶ *Olympic Athlete Program;*
- ▶ *Participation Program.*

Ces programmes servent principalement à fournir un soutien financier aux athlètes de différents niveaux.

Une unité de la société, *The ASC Sport Development Group*, gère les six programmes suivants :

- ▶ *Women and Sport Program;*

- ▶ *Indigenous Sport Program*, programme destiné à promouvoir le sport auprès des populations autochtones d'Australie;
- ▶ *Junior Sport Program*;
- ▶ *Disability Sport Program*;
- ▶ *Older People*;
- ▶ *Club/Volunteer Management Program*, programme de soutien et de formation pour les bénévoles œuvrant dans les organisations et les événements sportifs.

3.4 Clientèles

- ▶ Organisations sportives nationales
- ▶ Athlètes
- ▶ Entraîneurs
- ▶ Arbitres
- ▶ Sociétés d'état responsables du secteur du sport au niveau national ou provincial
- ▶ Clients commerciaux de la société (entreprises, organismes privés, etc.)

3.5 Indicateurs (objectifs, résultats, satisfaction des clientèles)

Pour rendre compte de ses résultats, la *Australian Sport Commission* a produit un rapport annuel dont un extrait est en annexe. Ce rapport détaille soigneusement les résultats obtenus par la société au cours de l'année 1999-2000. Par exemple :

Développement des infrastructures sportives nationales

Mesures	Objectif	Résultat
Nombre de sociétés nationales recevant un soutien pour l'élaboration de planification stratégique et pour un changement structurel	30	39 (Pl.Strat.) 11 (Ch.Struct.)
Nombre de sociétés nationales en lien au réseau national du sport (<i>IT Network</i>)	60 %	58 %
Nombre d'ententes bilatérales négociées et implantées	25	8
Satisfaction des clients en regard des services fournis	90 %	90 %
Projets complétés dans le temps alloué	100 %	100 %

Développement de la participation nationale

Mesures	Objectif	Résultat
Nombre de programmes destinés à améliorer la participation	3	3
Nombre de campagnes nationales de sensibilisation à la participation	2	3
Nombre de contrats de services administrés	18	22
Satisfaction des clients en regard des programmes	80 %	97 %
Coût total pour l'opération <i>National Participation Development</i>	12,985 millions \$	13,869 millions \$

Développement du sport d'élite

Mesures	Objectif	Résultat
Nombre de programmes procurant un soutien aux athlètes évoluant dans un sport d'élite destinés aux compétitions internationales ▶ Programme Olympique	30 programmes 950 athlètes aidés	33 programmes 827 athlètes aidés
Nombre de projets de recherche et de développement	20	18
Nombre d'athlètes soutenus par un programme de l'organisme : ▶ <i>Athlete Career and Education</i>	1100 athlètes	1100 athlètes
Satisfaction des clients en regard des programmes (mesurée par évaluation des clients, ici, les entraîneurs)	80 %	86 %
Coût total pour l'opération <i>Elite Athlete Development</i>	101,415 millions \$	105,483 millions \$

3.6 Déclaration de services aux citoyens

La société possède une charte de services nommée *Customer Service Standards and Customer Rights and Responsibilities*. Cette déclaration affirme que la société fera preuve de transparence et d'honnêteté dans ses activités, qu'elle considérera tous ses clients de façon égale et qu'elle sera à l'écoute pour répondre aux attentes de ses clients. Cette charte stipule la façon dont les appels des clients sont traités. Par exemple, l'agent répondant au téléphone s'identifiera par son nom, il répondra aux questions de façon concise et transmettra de l'information pertinente et utile.

De plus, la Charte comporte quelques indicateurs spécifiques aux relations avec la clientèle. Par exemple, pour ce qui est des demandes d'informations par courriels, le code mentionne qu'ils obtiendront une réponse en l'espace de 14 jours s'il s'agit d'une question sur les politiques de la société ou en 28 jours s'il s'agit d'une question d'ordre général. La société promet aussi de transmettre les demandes aux organismes pertinents s'ils ne peuvent y donner suite.

4. RELATIONS INTERMINISTÉRIELLES oui non

Ministry of Industry, Science and Tourism
Ministry of Sport

5. RELATIONS INTERSECTORIELLES oui non

- | | |
|--|---|
| ▶ <i>Australian Sport Drug Agency</i> | ▶ <i>Tourism Forecasting Council</i> |
| ▶ <i>Australian Tourism Commission</i> | Relations de type administratif |
| ▶ <i>Australian Sport Drug Testing Laboratory</i> | ▶ <i>Australian Institute of Sport</i> |
| ▶ <i>Bureau of Tourism Research</i> | |
| ▶ <i>The Australian Sport Foundation¹</i> | ▶ <i>Outdoor Recreation Council of Australia</i> |
| ▶ <i>Australia and New Zealand Association for Leisure Studies</i> | ▶ <i>Recreation Industry Council of Australia</i> |

¹ Il y a un lien légal qui unit les deux instances. Cependant, la fondation agit maintenant de façon autonome.

-
- ▶ *Australia Sport International*
 - ▶ *Australian Amusement, Leisure and Recreation Association*
 - ▶ *Australian Council for Health, Physical Activity and Recreation*
 - ▶ *Australian Sports Directory*
 - ▶ *Australian Sports Foundation*
 - ▶ *Fitness Australia*
 - ▶ *International Olympic Committee*
 - ▶ *Recreation Industry Training Company*
 - ▶ *Sport and Recreation Training Australia*
 - ▶ *Sport Industry Australia*
 - ▶ *Sydney Organising Committee for the Olympic Game*
 - ▶ *Sydney Paraolympics Organising Committee*
 - ▶ *Young Men's Christian Association*
 - ▶ *Young Woman's Christian Association*

6. DESCRIPTION DE LA RELATION ÉTAT/ORGANISMES

La société offre un soutien financier et logistique à ses partenaires.

7. BUDGET DE L'ORGANISME

133 144 000 \$ (dollars australiens)

1. COORDONNÉES DE L'ORGANISME**1.1 Nom**

Active Australia

1.2 Coordonnées

Australian Sport Commission

Sport Development Group

P. B. 176

Belconnen ACT 2616 Australia

Téléphone : 1300-130-121

Activeoz@ausport.gov.au

Site web : <http://www.sportnet.com.au/activeaustralia/national/welcome.htm>

1.3 Personne(s) ressource(s)

Steeve Arnaudon, Sports Development and Policy Manager

Henny Oldenhove, Participation Sector Manager

2. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE**2.1 Ministère ou organisme responsable**

Active Australia, désignée comme un cadre national de participation (*A National Participation Framework*), est avant tout une initiative créée par la société *Australian Sport Commission* pour promouvoir la participation dans tous les domaines sportifs et du loisir. Essentiellement, l'existence de ce programme repose sur trois réseaux : *Active Australia Local Government Network*, *Active Australia Provider*, *Active Australia School Network*. Ces trois réseaux procurent un lieu d'échange et de coopération aux différents intervenants en matière de sport ou de loisir.

2.2 Organigramme

Non repéré

3. PLAN STRATÉGIQUE oui non

Le plan poursuit trois objectifs :

- ▶ améliorer la participation des Australiens aux sports et faire en sorte qu'ils soient actifs toute leur vie;
- ▶ sensibiliser la population aux bénéfices directs que procure la participation aux sports et à l'activité physique pour la santé et l'économie du pays;
- ▶ supporter la participation aux sports et à l'activité physique en développant des infrastructures de qualité, en prodiguant des services pertinents et en prenant des initiatives adéquates, notamment pour l'organisation d'événements.

3.1 Mission

Faire en sorte que tous les Australiens soient activement impliqués dans le sport, les loisirs communautaires, l'activité physique et le plein air.

3.2 Activités

Le programme *Active Australia* crée des réseaux où les différents acteurs du milieu du sport et du loisir se rencontrent pour des activités diverses, par exemple pour décider de plans d'actions en ce qui concerne la participation.

Active Australia publie aussi un magazine qui dispense de l'information sur différentes activités pertinentes à sa mission.

3.3 Politiques et programmes

Aucune politique n'a été repérée. Pour ce qui est des programmes, *Active Australia* est, en soi, un programme de la *Australia Sport Commission*.

3.4 Clientèles

Tous les groupes associés au sport en Australie (voir les partenaires).

3.5 Indicateurs (objectifs, résultats, satisfaction des clientèles)

Objectifs :

- ▶ augmenter l'espérance de vie;
- ▶ améliorer la qualité de vie et la santé de tous les Australiens;
- ▶ offrir des programmes, des services et des infrastructures de qualité pour les citoyens d'Australie;
- ▶ faire en sorte que les Australiens aient davantage d'occasion de participer à des activités;
- ▶ minimiser les risques de blessures lors des activités;
- ▶ favoriser l'accessibilité aux activités de façon équitable (pour tous les citoyens d'Australie);
- ▶ augmenter la valeur économique reliée au sport et à la participation dans les activités physiques;
- ▶ faire en sorte que les coûts du système de santé décroissent.

3.6 Déclaration de services aux citoyens

En tant que programme de la *Australia Sport Commission*, *Active Australia* doit suivre les mêmes principes édictés par la charte de services de la société. Pour plus d'informations à ce sujet, voir la fiche de la *Australia Sport Commission*.

4. RELATIONS INTERMINISTÉRIELLES

oui non

- | | |
|---|---|
| ▶ Les ministères de la santé et ceux du sport et du loisir des provinces | ▶ <i>Department of Multicultural Affairs</i> |
| ▶ <i>Department of Health and Family services</i> | ▶ <i>Department of Primary Industry and Energy</i> |
| ▶ <i>Department of Employment, Education, Training and Youth Affairs</i> | ▶ <i>Department of Transport and Regional Development</i> |
| ▶ <i>Department of Environment, Sport and Territories. Responsible for management of, National Parks, Conservation Parks, Resource Reserves</i> | ▶ <i>Department of Veterans' Affairs</i> |

- ▶ *Department of Foreign Affairs and Trade*
- ▶ *Department of Industrial Relations*
- ▶ *Department of Industry, Science and Tourism*
- ▶ *Department of Environment, Sport and Territories*

5. RELATIONS INTERSECTORIELLESoui Non **Partenaires majeurs**

Organismes nationaux

- ▶ *Sport and Recreation Ministers' Council*
- ▶ *Standing Committee on Recreation and Sport*
- ▶ *Australian Sports Commission*
- ▶ *National Office of Sport and Recreation Policy*
- ▶ *National Office of Local Government*

Organismes provinciaux

- ▶ *Sport and Recreation Minister's Council*
- ▶ *Standing Committee on Recreation and Sport*
- ▶ *Australian Sport Commission*
- ▶ *National Office and Recreation Policy, Department of Environment, Sport and Territories*
- ▶ *National Office of Local Government*

Gouvernements locaux

Autres partenaires gouvernementaux

Organismes nationaux

- ▶ *Aboriginal and Torres Strait Islander Commission*
- ▶ *National Culture and Recreation Statistics Unit, Australian Bureau of Statistics*
- ▶ *Australian National Training Authority*
- ▶ *Australian Nature Conservation Agency*
- ▶ *Australian Tourism Commission*

Sociétés gouvernementales provinciales pour les secteurs suivants :

- ▶ *Education*
- ▶ *Water Resource Management*
- ▶ *Training*
- ▶ *Forestry Management*
- ▶ *Tourism*
- ▶ *National Park Management*
- ▶ *Youth*
- ▶ *Crown Land Management*
- ▶ *Economic Development*
- ▶ *Fisheries Management*
- ▶ *Natural Resource Management*

6. DESCRIPTION DE LA RELATION ÉTAT/ORGANISMES

Tous les groupes et organismes ayant une préoccupation pour le sport, les loisirs, l'activité physique et le plein air sont concernés par *Active Australia* et peuvent donc, à ce titre, être considérés comme étant des partenaires du programme.

7. BUDGET DE L'ORGANISME

Le budget de l'unité responsable de *Active Australia* est de 13,869 millions \$ de dollars australiens.

1. COORDONNÉES DE L'ORGANISME

1.1 Nom

Australian Alps National Park

1.2 Coordonnées

PO Box 787

Canberra, ACT 2601

Australia

Téléphone : 02-6274-2370

Télécopieur : 02-6274-2705

Site web : www.australialps.environment.gov.au/

1.3 Personne(s) ressource(s)

Cath Renwick, *Community Project Officer*

Cath.renwick@ea.gov.au

2. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

2.1 Ministère ou organisme responsable

Initiative intergouvernementale devenue un programme coopératif entre les ministères provinciaux de trois provinces (*Australian Capital Territory, New South Wales, Victoria*) et le ministère fédéral de l'environnement.

2.2 Organigramme

Non repéré

3. PLAN STRATÉGIQUE

oui non

Le plan stratégique s'étend sur trois ans. Il est divisé en trois phases dont chacune constitue en fait un plan annuel (*Annual Work Plan*).

L'organisme a identifié six secteurs spécifiques (*Key Result Area*) soit : *Natural Heritage Conservation, Recreation and Tourism Management, Community Awareness, Cultural Heritage Conservation, Program Development, Management Expertise*.

Quatre de ces secteurs sont confiés à des groupes de travail (*Natural Heritage Working Group, Recreation and Tourism Working Group, etc.*).

Pour ce qui est des résultats attendus dans le domaine du plein air (*Key Result Area : Recreation and Tourism Management Fonctionnal Responsibility*), leur identification est confié au *Recreation and Tourism Working Group*.

Objectif :

- ▶ Implantation d'un nouveau mode de gestion et d'une nouvelle approche dans l'administration des sites récréotouristiques. Cette approche s'appuierait sur une amélioration des pratiques déjà existantes, l'instauration d'une philosophie de gestion et d'une vision à long terme.

Stratégies envisagées :

- ▶ Faire la promotion des alpes australiennes comme un endroit exceptionnel pour le plein air et le tourisme;

- ▶ mesurer l'impact des visiteurs sur les parcs;
- ▶ favoriser l'intégration d'une meilleure gestion des parcs, notamment pour ce qui est des relations avec les usagers et du contact de ces derniers avec la nature;
- ▶ établir des liens entre les sociétés de gestion des parcs et les organismes du secteur du tourisme.

3.1 Mission

Vision : Atteindre le meilleur niveau de coopération possible, entre les gouvernements impliqués, pour l'administration du parc national des alpes australiennes.

Mission :

- ▶ Améliorer la coopération intergouvernementale dans l'administration des parcs nationaux des alpes australiennes;
- ▶ favoriser la coopération pour les dossiers suivants :
 - protection du territoire alpin, phénomène unique en Australie;
 - promotion des valeurs culturelles liées aux alpes australiennes;
 - promotion du loisir alpin;
 - protection du bassin alpin.

3.2 Activités

- ▶ Supervision de quatre groupes de travail (*Natural Heritage Working Group, Recreation and Tourism Working Group, Community Relations Working Group, Cultural Heritage Working Group*). Ces groupes sont chargés de veiller à l'implantation des programmes nés de la coopération entre les gouvernements et les ministères;
- ▶ publication d'un guide annuel de la faune et de la flore des parcs alpins (*Wild Guide Plant & Animals*);
- ▶ fournir de l'information par le biais de son site Internet et de plusieurs dépliants et de brochures.

3.3 Politiques et programmes

Non repéré

3.4 Clientèles

Les utilisateurs des parcs alpins d'Australie.

3.5 Indicateurs (objectifs, résultats, satisfaction des clientèles)

Ils seront intégrés au prochain plan annuel de 2001-2002.

3.6 Déclaration de services aux citoyens

Non repéré

4. RELATIONS INTERMINISTÉRIELLES

oui non

- ▶ *Ministry for the Environment and Heritage* (fédéral)
- ▶ *Ministry for Urban Services (Australian Capital Territory (ACT))*
- ▶ *Ministry for the Environment (New-South-Wales)*
- ▶ *Ministry for Conservation and Land Management (Victoria)*

5. RELATIONS INTERSECTORIELLES oui non

Sociétés publiques du secteur du plein air et du tourisme des trois provinces concernées (*Australian Capital Territory, New-South-Wales, Victoria*).

- ▶ Universités
- ▶ *CRC Sustainable Tourism*
- ▶ Groupes de plein air (*Bushwalking Groups*)
- ▶ Organisations touristiques

6. DESCRIPTION DE LA RELATION ÉTAT/ORGANISMES

Pour l'essentiel, la société offre un soutien logistique à ses partenaires.

7. BUDGET DE L'ORGANISME

539 620 dollars \$ (en dollars australien)

8. COMMENTAIRES

La *Australian Alps National Park* est une exemple intéressant de coopération intergouvernementale dans le domaine du plein air.

1. COORDONNÉES DE L'ORGANISME

1.1 Nom

Department of Sport and Recreation

1.2 Coordonnées

Level 2, MLC Building
105-153 Miller Street
PO Box 422
NORTH SYDNEY, NSW 2059
Téléphone : (02) 9923 4234
Télécopieur : (02) 9923 4345
info@dsr.nsw.gov.au
Site web : www.dsr.nsw.gov.au/

1.3 Personne(s) ressource(s)

W. J. Gilloly, directeur général

2. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

2.1 Ministère ou organisme responsable

Ministère

2.2 Organigramme

Voir en annexe

Le *Department of Sport and Recreation* administre un réseau de onze organismes (neuf centres et deux académies), répartis sur tout le territoire provincial et dédiés à la livraison de services reliés aux activités sportives et récréatives.

3. PLAN STRATÉGIQUE oui non

Le ministère a énoncé un ensemble de principes directeurs à l'intérieur de son plan stratégique (*Corporate Plan*) lui permettant de classer, par ordre de priorité, les services offerts à la population. Le processus de consultation ayant mené à l'élaboration du plan stratégique a donc permis de définir les règles d'action suivantes :

- ▶ satisfaire les besoins des clients;
- ▶ augmenter l'efficacité et l'efficacités des opérations du ministère;
- ▶ augmenter les opportunités qui favorisent la participation des individus et des communautés à la pratique de l'activité physique, sportive ou récréative;
- ▶ augmenter les opportunités qui favorisent la participation des groupes sous-représentés;
- ▶ renforcer la politique gouvernementale consistant à assurer le maillage des ressources et de l'expertise pour l'obtention de meilleurs résultats;
- ▶ offrir des équipements et des services aux communautés éloignées;
- ▶ adapter les services actuels et créer de nouveaux services de manière à refléter les nouvelles priorités du gouvernement.

3.1 Mission

Favoriser le développement de la pratique des activités sportives et récréatives au sein de la population.

3.2 Activités

Financement des organisations dédiées aux activités sportives

3.3 Politiques et programmes

Capital Assistance Program : Programme destiné à aider les gouvernements locaux et les organismes sans but lucratif (OSBL) au développement des infrastructures sportives et récréatives.

Regional Sports Facility Program : Programme dont l'objectif vise à développer et à améliorer un réseau régional d'infrastructures sportives.

Shooting Facility Development Program : Programme dont les subventions visent à améliorer l'accomplissement personnel par la pratique de l'activité sportive et récréative. Ce programme cible particulièrement les personnes appartenant aux communautés sous-représentées dans le milieu du sport.

Women's Sport and Recreation Administration Scholarship Program : Ce programme vise à améliorer la gestion, le leadership, la recherche des talents et les réseaux de femmes ou associées à l'industrie des activités sportives et récréatives de la province.

NSW Country Athletes Scheme : Programme qui vient en aide aux athlètes en leur octroyant des fonds pour couvrir leurs frais de voyage, de supervision ou d'entraînement.

Sports Development Program : Programme qui subventionne le développement des activités sportives et récréatives des organisations sportives gouvernementales.

3.4 Clientèles

La population dans son ensemble est ciblée par le ministère. Toutefois, on note un intérêt particulier pour les personnes appartenant aux groupes sous-représentés actuellement dans les secteurs de l'activité sportive et récréative, soit les femmes, les aînées, les personnes souffrant d'un handicap physique, les personnes de groupes culturels minoritaires et les adolescents en difficulté. Enfin, les athlètes sont également visés par les programmes du ministère.

3.5 Indicateurs (objectifs, résultats, satisfaction des clientèles)

Le ministère s'est doté d'un plan d'action comportant trois principaux indicateurs de performance :

- ▶ la communication avec les clientèles;
- ▶ le développement du sport et des activités récréatives;
- ▶ la gestion de la qualité.

3.6 Déclaration de services aux citoyens

Il existe un document, *Commitment to Service*, qui énonce les objectifs du ministère sur le plan de la qualité des services et prend des engagements auprès des citoyens ainsi qu'auprès des employés. Les questions traitées sont relatives à l'obligation de fournir un service de bonne qualité, d'une manière équitable, raisonnable et honnête.

4. RELATIONS INTERMINISTÉRIELLES oui non

Le ministère siège sur plusieurs comités interministériels.

5. RELATIONS INTERSECTORIELLES oui non

Le ministère entretient des relations avec les municipalités et des OSBL.

6. DESCRIPTION DE LA RELATIONS ÉTAT / ORGANISMES

Le ministère offre un soutien financier et logistique à ses partenaires.

7. BUDGET DE L'ORGANISME

En 2000, le budget du ministère se chiffrait à 68 491 000 \$ (en dollars australiens). De ce montant, les revenus autonomes représentent 22 453 000 \$ et la contribution du gouvernement s'élève à 45 326 000 \$ (Il y a un manque à gagner de 894 000 \$).

1. COORDONNÉES DE L'ORGANISME

1.1 Nom

Outdoor Recreation Industry Council of NSW (ORIC)

1.2 Coordonnées

105-153 Miller Street
PO Box 422
North Sydney, NSW 2059
Téléphone : 02 9923 4356
Télécopieur : 02 9923 4358
info@oric.org.au
Site web : www.oric.org.au

1.3 Personne(s) ressource(s)

Eric Brymer, *Executive Officer*

2. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

2.1 Ministère ou organisme responsable

Organisme autonome

2.2 Organigramme

L'ORIC est un organisme autonome dont les principaux objectifs sont de faire la promotion de l'industrie du plein air et d'en favoriser le développement. Il est géré par un conseil d'administration de sept membres qui représentent les secteurs d'activités associés à l'industrie du plein air.

Le personnel de l'ORIC, est composé d'un cadre (travaillant à temps partiel) et d'un personnel d'appui occasionnel. L'ORIC recourt à la sous-traitance pour la réalisation de mandats nécessitant des compétences particulières comme la comptabilité, la construction des pages Web, etc.

L'ORIC compte enfin deux catégories de membres, soit les membres ordinaires et les membres affiliés incluant des organisations telles que le *Department of Sport and Recreation (DSR)*, les guides, les scouts, etc.

3. PLAN STRATÉGIQUE oui non

Un plan stratégique pluriannuel (2001-2005) a été élaboré et comprend les objectifs suivants :

- ▶ influencer et diriger le développement de l'industrie de plein air dans le but de s'assurer que les individus et les organisations œuvrant dans le secteur disposent d'une accréditation professionnelle;
- ▶ faciliter la communication et le développement de réseaux dans le but de s'assurer d'une bonne diffusion de l'information, tant à l'interne qu'à l'externe;
- ▶ rehausser et promouvoir l'éducation et la formation;
- ▶ promouvoir et gérer le développement d'une gestion efficace, notamment pour l'ORIC ainsi que pour les autres membres du secteur du plein air;
- ▶ promouvoir et encourager le développement de réseaux et de relations de partenariat.

3.1 Mission

Être un leader dans la promotion et le développement de l'industrie de plein air dans le *New South Wales*.

3.2 Activités

L'organisation répond aux besoins de ses membres en fournissant des activités de :

- ▶ représentation aux niveaux provincial et national;
- ▶ communication, réseaux et partenariat;
- ▶ formation et développement;
- ▶ développement d'un leadership créatif.

3.3 Politiques et programmes

Les politiques développées par l'organisation portent notamment sur le service à la clientèle et la gestion des plaintes et des griefs.

L'ORIC propose des programmes d'assistance financière, d'éducation (par le biais des universités et des collèges) et de promotion (lobbying, représentation, conférences, séminaires, bulletins d'information, etc.).

3.4 Clientèles

Les principaux clients de l'ORIC sont : les membres, les autres organisations nationales et provinciales, les personnes participant aux activités sportives et récréatives, les employeurs, les travailleurs, les syndicats, les associations professionnelles, les fournisseurs de service ainsi que le *Department of Sport and Recreation (NSW)*.

3.5 Indicateurs (objectifs, résultats, satisfaction des clientèles)

- ▶ Étalonnage
- ▶ Étude de la satisfaction de la clientèle
- ▶ Nombre de plaintes
- ▶ Évaluation de la performance des employés
- ▶ Les variations budgétaires (surplus/déficit)

3.6 Déclaration de services aux citoyens

Il existe une charte de services à la clientèle (*Customer Service Charter*). Cette charte énonce les standards de service dans les domaines suivants :

- ▶ Service au comptoir
- ▶ Service téléphonique
- ▶ Lettres et télécopieurs
- ▶ Communication via le courrier électronique
- ▶ Envoi de l'information

4. RELATIONS INTERMINISTÉRIELLES oui non

- ▶ *Department of Sport and Recreation (NSW)*
- ▶ Ministère de l'Éducation
- ▶ Parcs

5. RELATIONS INTERSECTORIELLES oui non

Au niveau national :

- ▶ *Outdoor Recreation Council of Australia (ORCA)*
- ▶ *Australian Outdoor Education Council (AOEC)*
- ▶ *Australian Camping Association (ACA)*
- ▶ *Sport and Recreation Training Australia (SRTA)*

Au niveau provincial :

- ▶ *SRITAB (Sport and Recreation Training Advisory Board)*

6. DESCRIPTION DE LA RELATION ÉTAT / ORGANISME

L'ORIC offre principalement des services de soutien et d'appui aux organismes membres.

7. BUDGET DE L'ORGANISME

Pour l'année 2000-2001, le budget est de 50 000 \$ dont 20 000 \$ en cotisations des membres.

1. COORDONNÉES DE L'ORGANISME

1.1 Nom

NSW National Parks and Wildlife Service (NPWS)

1.2 Coordonnées

43 Bridge Street
Hurtsville, NSW 2220
Post Office Box 1967
Site web : <http://www.npws.nsw.gov.au/>

1.3 Personne(s) ressource(s)

Brian Gilligan
Directeur général
info@npws.nsw.gov.au

2. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Le NPWS est un organisme très décentralisé. Il emploie 1600 personnes dont 75 % travaillent en région dans les différents parcs et bureaux régionaux.

L'organisme est décentralisé territorialement dans quatre régions. Chacune de ces régions est responsable d'un certain nombre de sous-régions pour un grand total de 19. Ces sous-régions sont elles-mêmes subdivisées en 50 bureaux régionaux responsables de la gestion des parcs. On y retrouve aussi des centres d'information touristique.

2.1 Ministère ou organisme responsable

Department of Environment

2.2 Organigramme

Non repéré

3. PLAN STRATÉGIQUE

oui non

3.1 Mission

Travailler avec le public et les communautés locales afin de développer différentes approches susceptibles de protéger l'environnement naturel et l'héritage culturel du NSW.

3.2 Activités

Les activités (*Key result areas*) concernent :

- ▶ l'évaluation des ressources;
- ▶ la planification des parcs;
- ▶ le développement des ressources;
- ▶ l'aménagement des parcs;
- ▶ l'accessibilité aux ressources.

3.3 Politiques et programmes

Plusieurs des politiques et programmes identifiés dans le document portent tout particulièrement sur la gestion et l'aménagement des parcs. Cependant, certains objectifs de ces programmes sont plus directement associés à la pratique des activités de plein air :

- ▶ travailler en étroite collaboration avec les communautés locales et régionales pour améliorer leur environnement social et économique;
- ▶ travailler en collaboration avec les communautés pour développer dans la population un esprit de compréhension et d'appréciation de l'environnement et de l'héritage culturel;
- ▶ s'assurer de la participation des communautés locales dans l'aménagement et la planification des parcs;
- ▶ s'assurer de la satisfaction du public;
- ▶ offrir au public les informations et services nécessaires.

3.4 Clientèles

Les clients du NPWS sont nombreux et représentés par différentes associations. Ces principaux clients sont :

- ▶ les visiteurs des parcs;
- ▶ les éducateurs;
- ▶ les propriétaires fonciers qui demeurent à proximité des parcs;
- ▶ les industries associées aux activités de plein air;
- ▶ les groupes environnementalistes;
- ▶ les associations sportives;
- ▶ les communautés autochtones;
- ▶ les bénévoles;
- ▶ les autres ministères (forêts, ressources naturelles, tourisme, etc.);
- ▶ les associations touristiques.

3.5 Indicateurs (objectifs, résultats, satisfaction des clientèles)

Les indicateurs associés aux politiques et programmes sont identifiés dans le plan stratégique. Cependant on n'y retrouve pas les mesures utilisées pour calculer le niveau d'atteinte des objectifs. Les indicateurs associés aux politiques et programmes identifiés au point 3.3 sont :

- ▶ travailler en étroite collaboration avec les communautés locales et régionales pour améliorer leur environnement social et économique;
- ▶ augmenter le nombre de partenariats avec les organismes locaux;
- ▶ améliorer le niveau de connaissance des habitants des communautés environnantes de leur héritage culturel et environnemental;
- ▶ s'assurer de la participation des communautés locales dans l'aménagement et la planification des parcs;
- ▶ augmenter la participation des communautés locales dans la préparation des plans de développement des différents parcs;
- ▶ s'assurer de la satisfaction du public;
- ▶ augmenter le niveau de satisfaction des utilisateurs de parcs;
- ▶ offrir au public les informations et services nécessaires;
- ▶ améliorer la qualité de l'information associée à la conservation de l'environnement;

- ▶ coopérer avec les autres ministères et organismes gouvernementaux pour développer et promouvoir divers programmes associés à la conservation de l'environnement.

3.6 Déclaration de services aux citoyens

Non repéré

4. RELATIONS INTERMINISTÉRIELLES oui non

- ▶ Ministère des Forêts
- ▶ Ministère des Ressources naturelles
- ▶ Ministère du Tourisme

5. RELATIONS INTERSECTORIELLES oui non

- ▶ Communautés locales
- ▶ Communautés régionales
- ▶ Associations touristiques de plein air ou sportives

6. DESCRIPTION DE LA RELATION ÉTAT/ORGANISMES

Collaboration associée à l'aménagement et à la planification des parcs. Dans certains cas, il s'agit d'un financement conjoint d'activités.

7. BUDGET DE L'ORGANISME

Non repéré

1. COORDONNÉES DE L'ORGANISME

1.1 Nom

Sport and Community Development Branch

1.2 Coordonnées

1st Floor - 800 Johnson Street,
PO Box 9820 Stn Prov Govt,
Victoria, BC, V8W 9W3,
Téléphone : 250-356-2230
Télécopieur : 250-387-1407
Site web : www.gov.bc.ca/sbtc/

1.3 Personne(s) ressource(s)

Sharon White,
Conseillère en sport

2. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

2.1 Ministère ou organisme responsable

Ministry of Small Business, Tourism and Culture

2.2 Organigramme

Non repéré

3. PLAN STRATÉGIQUE

oui non

Le plan stratégique est actuellement en préparation en collaboration avec divers partenaires.

3.1 Mission

Le *Sport and Community Development Branch* a comme but de faire la promotion et de s'assurer que la pratique de l'activité physique est accessible à tous les résidents de la Colombie-Britannique. Il doit aussi appuyer le développement de l'élite sportive.

Cet appui porte sur le financement et la mise en place de programmes, de politiques, et de stratégies de développement et de gestion d'équipements.

3.2 Activités

- ▶ Faire la promotion de l'activité physique, du sport et du loisir;
- ▶ appuyer les communautés locales et régionales;
- ▶ appuyer le développement du sport d'élite;
- ▶ travailler en étroite collaboration avec les bénévoles;
- ▶ travailler en étroite collaboration avec les groupes et les associations sans but lucratif;
- ▶ administrer les deux centres de développement de l'élite sportive;
- ▶ appuyer financièrement les athlètes d'élite;
- ▶ attirer des événements internationaux pour favoriser le développement économique de la région.

3.3 Politiques et programmes

- ▶ Politiques de financement;
- ▶ politique de développement du sport et de l'activité physique (en développement);
- ▶ politique pour contrer le harcèlement; cette politique est développée en collaboration avec divers partenaires.

Sport

BC Games : L'organisation et la conduite d'un ensemble d'événements sportifs. Les principaux sont :

- ▶ les jeux de la Colombie-Britannique (été et hiver)
- ▶ les jeux pour handicapés
- ▶ les jeux nordiques
- ▶ les jeux pour le troisième âge

Team B.C. : Programme de soutien à l'équipe d'athlètes d'élite de la Colombie-Britannique.

The Foundation for the Regional Delivery Program : Ce programme, développé en 1993, a comme objectif de fournir au niveau local les ressources nécessaires au développement de l'élite régionale. Ce programme flexible peut être adapté aux particularités locales et offre un support aux intervenants régionaux et locaux.

Athlete Development Program : Ce programme, dont l'objectif est de supporter le développement de l'élite, comprend plusieurs volets dont les plus importants sont :

- ▶ *Premier's Sport Awards Program* dont l'objectif est d'augmenter la participation des jeunes aux activités sportives.
- ▶ *BC Athlete Assistance Programs* qui appuie financièrement environ 1500 athlètes de la Colombie-Britannique. Cet appui s'adresse aux athlètes qui participent aux jeux Olympiques, aux jeux du *Commonwealth*, aux jeux Pan Américains, aux jeux du Canada, ainsi qu'aux jeux olympiques spéciaux. Le montant de l'aide varie entre 300 \$ et 3500 \$.

Premier's Athletic Awards : À chaque année, les meilleurs athlètes des 50 disciplines reconnues reçoivent du Premier Ministre une reconnaissance publique.

Contribution Program : Programme de soutien aux 63 fédérations sportives. Le financement est accordé en fonction de la performance des organismes.

Activité physique et loisirs

Community Partners Program : Programme financier dont l'objectif est d'améliorer le milieu de vie des citoyens. Ce programme à frais partagés s'adresse aux administrations locales et aux organismes à but non lucratif.

SportSafe module, 'Anti-Violence Policy for Recreation Facilities' : Programme dont le but est d'assurer une plus grande sécurité dans la pratique des activités sportives tout particulièrement chez les jeunes enfants.

Aboriginal Sport and Recreation Program : Ce programme s'adresse tout spécialement aux autochtones de la province.

Physical Inactivity Strategy : Stratégie actuellement en cours de développement.

3.4 Clientèles

Le grand public mais plus particulièrement :

- ▶ les jeunes
- ▶ les handicapés
- ▶ les autochtones
- ▶ les personnes âgées

Les sportifs

- ▶ les athlètes d'élite
- ▶ les athlètes en développement
- ▶ les athlètes handicapés
- ▶ les fédérations sportives
- ▶ les municipalités
- ▶ les groupes sans but lucratif
- ▶ les bénévoles

3.5 Indicateurs (objectifs, résultats, satisfaction des clientèles)

Analyse triennale : Le financement des fédérations sportives est fonction des mesures de performance déterminées par la fédération en collaboration avec *Sport and Community Development Branch*.

Étalonnage (*Benchmarking*) : On utilise des *Benchmark* qui proviennent d'administrations considérées comme performantes dans d'autres régions du Canada ou dans d'autres pays. Dans certains cas, les *Benchmark* proviennent du secteur privé.

3.6 Déclaration de services aux citoyens

On a élaboré une Charte des droits des athlètes. Des codes de conduite ont aussi été élaborés pour les entraîneurs qui sont en relation avec le public. Les principaux aspects abordés sont :

- ▶ comment éviter les abus et le harcèlement
- ▶ l'utilisation positive de l'autorité
- ▶ le Code de conduite de l'entraîneur
- ▶ le code du *Fair Play*

4. RELATIONS INTERMINISTÉRIELLES

oui non

Le ministère de l'Éducation pour la supervision de l'administration de différents programmes sports/études.

Le ministère de la Santé pour le financement de divers programmes de santé.

Le Gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et des Territoires pour le développement du sport au Canada et la coordination de programmes conjoints.

5. RELATIONS INTERSECTORIELLESoui non

Le *Sport and Community Development Branch* offre des un soutien financier et logistique à ses partenaires. Dans certains cas, il s'agit d'une coopération associée à la réalisation d'activités de supervision ou de promotion.

National

- ▶ *Canada Game Council : Supervision des jeux du Canada*
- ▶ *Coaching Association of Canada : Supervision des entraîneurs au Canada*
- ▶ *Canadian Olympic Assosiation : S'assure de la qualité de la participation canadienne.*
- ▶ *Athletes Canada : Organisme dont le rôle est de représenter les athlètes auprès du SCDB.*

Régional

- ▶ *Sport B.C. : Organisme qui regroupe les fédérations sportives*
- ▶ *Pacific Sport Group : Participe à la gestion des centres de développement pour les athlètes de haut niveau*
- ▶ *Provincial Sport Organisations : Réglemente et supervise les activités sportives*
- ▶ *Promotion Plus : Fait la promotion de l'activité sportive auprès des femmes*
- ▶ *Arboriginal Sport and Recreation Association : Fait la promotion de l'activité sportive et des activités de loisir auprès des autochtones*
- ▶ *Coaches Association of B.C. : Supervise les entraîneurs de la Colombie-Britannique.*
- ▶ *B.C. Games Society : Supervise les Jeux de la Colombie-Britannique*

6. DESCRIPTION DE LA RELATION ÉTAT/ORGANISMES

Le *Sport and Community Development Branch* s'appuie sur les municipalités et les organismes à but non lucratif pour la poursuite de ses activités.

7. BUDGET DE L'ORGANISME

9 millions \$

1. COORDONNÉES DE L'ORGANISME

1.1 Nom

BC Parks

1.2 Coordonnées

BC Parks Headquarters
PO Box 9398 Stn Prov Govt
Victoria, BC V8W 9M9
Téléphone: (250) 387-5002 Fax: (250) 387-5757
parkinfo@victoria1.gov.bc.ca
Site web : www.elp.gov.bc.ca/bcparks/

1.3 Personne(s) ressource(s)

Colin Campbell, directeur général

2. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

2.1 Ministère ou organisme responsable

Ministry of Environment, Lands and Parks

2.2 Organigramme

Non repéré

3. PLAN STRATÉGIQUE

oui non

Le ministère dispose d'un plan stratégique

- ▶ *Business Plan 1999-2001*
- ▶ *A Strategy for a Healthy Environment*

3.1 Mission

Une discussion avec le directeur, M. Colin Campbell, nous a permis d'apprendre que le *Ministry of Environment, Lands and Parks* ne gère aucun programme associé à la pratique de l'activité de plein air. Ses responsabilités se limitent à l'aménagement et à la gestion. Le ministère avait jusqu'à il y a quelques années une direction du plein air, mais cette dernière a été supprimée. Le ministère se perçoit davantage comme un organisme de support à l'activité de plein air.

Le *Ministry of Environment, Lands and Parks* est responsable de l'aménagement, de la protection et de la mise en valeur des ressources naturelles de la Colombie-Britannique (faune, eau et terres publiques). Il a aussi la responsabilité de la gestion et de l'allocation des terres publiques ainsi que celle de la gestion des parcs provinciaux.

3.2 Activités

- ▶ Protéger la biodiversité;
- ▶ assurer un environnement sans pollution;
- ▶ maintenir un équilibre entre l'utilisation économique, sociale et à des fins de loisirs des ressources naturelles;
- ▶ la décontamination des sites contaminés;
- ▶ la gestion d'un système de réservation des sites de camping;
- ▶ la gestion des activités de pêche.

3.3 Politiques et programmes

Politiques

- ▶ Protection de la biodiversité des ressources;
- ▶ protection de la faune aquatique;
- ▶ un environnement sans pollution;
- ▶ un environnement aquatique propre;
- ▶ le recyclage des déchets;
- ▶ le développement d'une industrie forestière prospère et en croissance;
- ▶ activités pour développer la conscience environnementale chez les jeunes;
- ▶ prévenir la surutilisation de certains territoires;
- ▶ collaboration avec les autochtones dans le cadre des traités.

Programmes

Les activités du ministère sont en grande majorité reliées aux aménagements physiques du territoire dont :

- ▶ la protection des plans d'eau;
- ▶ la protection des espèces en voie d'extinction;
- ▶ la mise en place d'une stratégie de gestion des eaux douces;
- ▶ la mise en place d'une stratégie de gestion des ours grizzly.

3.4 Clientèles

- ▶ Citoyens en général;
- ▶ autochtones;
- ▶ entreprises.

3.5 Indicateurs (objectifs, résultats, satisfaction des clientèles)

Les mesures de performance permettent de mesurer l'évolution le degré d'atteinte des objectifs. Il s'agit d'indicateurs qui mesurent le pourcentage de la superficie des territoires ou encore le pourcentage de l'augmentation du nombre de clients.

3.6 Déclaration de services aux citoyens

Non repéré

4. RELATIONS INTERMINISTÉRIELLES oui non

Ministère de l'environnement

5. RELATIONS INTERSECTORIELLES oui non

6. DESCRIPTION DE LA RELATION ÉTAT/ORGANISMES

Non repéré

7. Budget de l'organisme

Non repéré

1. COORDONNÉES DE L'ORGANISME

1.1 Nom

Ministry of Community Development, Cooperatives and Volunteers

1.2 Coordonnées

Volunteer Sector

Suite 221

560 Johnson Street

Victoria V8W 9R1

Site web : <http://www.gov.bc.ca/cdcv/>

1.3 Personne(s) ressource(s)

Gail Joyce

General Manager

2. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

2.1 Ministère ou organisme responsable

*Ministry of Community Development,
Cooperatives and Volunteers*

2.2 Organigramme

Direction supérieure : Un sous-ministre assisté d'un sous ministre adjoint
Le ministère emploie un total de 61 ETC.

Divisions

Community Enterprise Development and Regional Operations;

Community Transition and Planning;

Cooperatives and Volunteers;

Urban Community Development;

Intergovernmental Relations & Strategic;

The Vancouver Agreement.

3. PLAN STRATÉGIQUE

oui non

Il s'agit d'un plan stratégique **préliminaire** qui concerne l'ensemble des activités bénévoles de la Colombie-Britannique et non seulement celles du secteur du sport et des loisirs.

Ce plan stratégique préliminaire a pour titre : *Building Our Communities: Celebrating and Strengthening the Voluntary Sector and Volunteering in British Columbia*. Sa préparation s'appuie sur une enquête réalisée auprès des bénévoles de la Colombie-Britannique.

Dans le plan préliminaire, on retrouve les éléments de base à partir desquels on compte développer les programmes et les actions nécessaires au développement du bénévolat en Colombie-Britannique.

3.1 Mission

Le ministère a comme mission d'appuyer le secteur bénévole, de faire la promotion de sa valeur économique et sociale et de s'assurer, dans la mesure du possible, de la mise en

commun des efforts des différents intervenants. Le ministère doit développer et mettre en œuvre les programmes nécessaires à la réalisation de ces objectifs.

3.2 Activités

- ▶ Financement pour appuyer des initiatives au niveau local
- ▶ Consultation
- ▶ Éducation
- ▶ Promotion

3.3 Politiques et programmes

Le plan stratégique préliminaire porte sur les politiques à partir desquelles seront définis les programmes et les actions nécessaires au développement du bénévolat en Colombie-Britannique.

La réflexion s'appuie sur les quatre principes de base suivants :

- 1- Le gouvernement, le secteur des affaires, celui du travail ainsi que le bénévolat jouent un rôle d'égale importance dans le développement de la société et devraient travailler en étroite collaboration pour renforcer la communauté, l'économie et la société;
- 2- Il est important de reconnaître le potentiel du secteur bénévole et sa capacité à participer au développement des communautés;
- 3- Il est important de respecter l'autonomie et la diversité des activités et des préoccupations du bénévolat;
- 4- Il importe de faire en sorte que le secteur du bénévolat soit présent aux tables de discussion au même titre que les secteurs gouvernemental, des affaires et du travail.

Les programmes sont :

Les objectifs à partir desquels seront développés les programmes sont :

- ▶ répondre aux besoins des individus et des communautés;
- ▶ renforcer le secteur et reconnaître sa valeur économique;
- ▶ respecter la diversité et l'autonomie du secteur;
- ▶ reconnaître le large éventail d'activités couvertes par le secteur du bénévolat;
- ▶ construire à partir de l'expertise locale;
- ▶ encourager l'innovation et faire la promotion du partenariat;
- ▶ identifier des indicateurs de performance.

3.4 Clientèles

- ▶ Individus;
- ▶ organismes privés à but non lucratif (art et culture, services sociaux, loisir, sport, santé, environnement);
- ▶ organismes publics (hôpitaux, centre de soins de longue durée, municipalités, etc.).

3.5 Indicateurs (objectifs, résultats, satisfaction des clientèles)

Le *Ministry of Community Development, Cooperatives and Volunteers* a développé un plan de gestion de la performance intitulé : *Performance Plan 2000-2001*.

Les objectifs :

- ▶ Faire en sorte que les communautés prennent conscience que le bénévolat représente un véhicule important pour leur développement.

- ▶ Faire prendre conscience aux organismes gouvernementaux de l'importance du secteur bénévole et de son potentiel.

Les indicateurs :

- ▶ On a identifié, dans un premier temps, les *Outcomes* visés, par exemple améliorer la capacité des municipalités à gérer leur développement économique.
- ▶ Par la suite, on a identifié les indicateurs nécessaires pour mesurer ces derniers (*Outcomes*), par exemple : l'augmentation du nombre d'organismes bénévoles responsables de l'économie sociale.

3.6 Déclaration de services aux citoyens

Non repéré

4. RELATIONS INTERMINISTÉRIELLES oui non

Non repéré

5. RELATIONS INTERSECTORIELLES oui non

Le ministère est en relation avec plusieurs organismes d'origines différentes. La majorité viennent de la Colombie-Britannique alors que certains sont canadiens et œuvrent dans différents pays comme la Nouvelle-Zélande ou les États-Unis.

Colombie-Britannique

- ▶ *Volunteer BC*
- ▶ *CASA Nuts and Bolts* - supervision et management du bénévolat
- ▶ *BC Community Volunteer Agencies*
- ▶ *Energize!* - formation des bénévoles
- ▶ *Thanks!* - valorisation des actions des bénévoles
- ▶ *Empower Web* - financement
- ▶ *BC Community Network Association* - fournir aux associations et aux groupes de bénévoles de l'information sur Internet
- ▶ *Charity Village*

Fédéral

- ▶ *Volnet (Fédéral)* - fournir aux associations et groupes de bénévoles de l'information sur Internet
- ▶ *Canadian Centre for Philanthropy*
- ▶ *Volunteer Canada*

International

- ▶ *United Nations Volunteers*
- ▶ *United Way*
- ▶ *Hillary Commission* - (New Zealand) - recrutement des bénévoles dans le sport
- ▶ *Internet Nonprofit Center* (US)

6. DESCRIPTION DE LA RELATION ÉTAT/ORGANISMES

Le ministère est en relation avec plusieurs organismes à but non lucratif. Dans certains cas, ces organismes sont directement impliqués dans l'organisation du travail des bénévoles alors que dans d'autres ils font du recrutement ou de la formation.

7. BUDGET DE L'ORGANISME

Non repéré

1. COORDONNÉES DE L'ORGANISME

1.1 Nom

Sport and Recreation Branch

1.2 Coordonnées

400 University avenue

4th floor

Toronto, Ontario

Canada, M7A 2R9

Téléphone : (416) 314-7185

Télécopieur : (416) 314-6310

Site web : <http://www.tourism.gov.on.ca/french/index.asp>

1.3 Personne(s) ressource(s)

Randy Hopkins, *Policy Advisor*

Randy.Hopkins@mczcr.gov.on.ca

2. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

2.1 Ministère ou organisme responsable

Ministère du Tourisme, de la Culture et des Loisirs

2.2 Organigramme

Voir en annexe

3. PLAN STRATÉGIQUE

oui non

Le ministère possède un plan annuel (*Business Plan*).

Objectifs :

- ▶ Améliorer la participation des enfants provenant de milieux défavorisés aux sports et aux activités physiques;
- ▶ rénover et réaménager les infrastructures publiques sportives et de loisirs à travers la province;
- ▶ favoriser la participation des jeunes enfants à des activités de qualité et sécuritaires;
- ▶ encourager les Ontariens à mener une vie plus active et combattre la sédentarité.

Actions :

- ▶ Octroyer une subvention de \$6 millions, sur trois ans, par le biais de la *Community Sport Opportunity Fund*. Cette subvention a pour objectif de permettre aux jeunes enfants de se procurer les équipements sportifs et de payer les frais reliés aux activités sportives et de loisirs;
- ▶ administrer les quelques 300 millions\$ octroyés, sur cinq ans, pour le réaménagement et la rénovation des infrastructures sportives. Ces subventions ont été consenties par le biais de l'initiative gouvernementale *Super Build Sports, Culture and Tourism Partnership*;
- ▶ créer et entretenir des liens de partenariat avec des organismes communautaires, de loisirs, des fondations locales ou régionales, etc.;
- ▶ poursuivre, avec l'aide du ministère de la Santé et des soins de longue durée, la mission de *Active Ontario* (voir la fiche sur ce programme).

3.1 Mission

Encourager la pratique courante des sports, de l'activité physique et du plein air pour ainsi améliorer la qualité de vie des Ontariens et de leurs communautés.

3.2 Activités

- ▶ Soutenir financièrement des organismes de loisirs et de compétitions sportives;
- ▶ par le biais de *Ontario Sport Award*, valoriser et récompenser les efforts des athlètes et des bénévoles du sport ainsi que les commanditaires participants;
- ▶ par le biais de *Active Ontario*, favoriser et encourager la participation dans les sports et les activités physiques;
- ▶ offrir un soutien aux organismes provinciaux de sport, spécifiquement pour le développement du sport et des athlètes.

3.3 Politiques et programmes

Programmes

- ▶ Le fonds de dotation pour les loisirs des enfants et des jeunes
- ▶ Programme de subvention favorisant la participation des jeunes d'âge scolaire aux sports et aux activités physiques

3.4 Clientèles

Tous les acteurs du secteur du sport, tels que :

- ▶ citoyens;
- ▶ athlètes;
- ▶ organisations sportives;
- ▶ partenaires;
- ▶ etc.

3.5 Indicateurs (objectifs, résultats, satisfaction des clientèles)

Pour cette année, le seul indicateur présent dans le plan stratégique est le suivant :

Division sport et loisirs

But	Mesure	Objectif	Engagement
Les secteurs du sport et du loisir doivent devenir davantage autonomes. Ceci par l'utilisation accrue de bénévoles et l'augmentation des revenus générés par leurs activités.	Pourcentage des revenus des organismes sportifs et de loisir provenant des organismes non-gouvernementaux	Que les organisations sportives puissent recevoir 75% de leur revenu de sources non-gouvernementales.	Les organisations sportives provinciales recevront 79 % de leurs revenus de sources non gouvernementales.

3.6 Déclaration de services aux citoyens

La division gouvernementale *Sport and Recreation Branch, Ministry of Tourism, Culture and Recreation* possède une charte de services qui promet d'offrir à ses clients le meilleur service possible. La charte spécifie qu'elle suit les mêmes principes que ceux du gouvernement de l'Ontario.

4. RELATIONS INTERMINISTÉRIELLES oui non

Ministère du Tourisme, de la Culture et des Loisirs.

5. RELATIONS INTERSECTORIELLES oui non

Sport Canada

Toutes les sociétés gouvernementales (provinciales et des territoires) responsables du sport, telle que :

- ▶ ParticipAction Ontario;
- ▶ *Park and Recreation Ontario*.

Des relations existent également avec :

- ▶ Organisations sportives;
- ▶ Organisation Olympique Canadienne;
- ▶ Organisations provinciales de sport;
- ▶ Organisations provinciales de loisirs;
- ▶ Groupes communautaires (ex. *Boys and Girls Club*).

6. DESCRIPTION DE LA RELATION ÉTAT/ORGANISMES

Les relations existant entre la division ministérielle et ses partenaires prennent diverses formes. Pour l'essentiel, la *Sport and Recreation Branch* offre un soutien à ses partenaires, lequel peut prendre différentes formes : financement, prêt d'expertise, échange de services, partenariat, commandites etc.

7. BUDGET DE L'ORGANISME

15,3 millions \$ (pour le secteur du sport et des loisirs)

1. COORDONNÉES DE L'ORGANISME

1.1 Nom

Ontario Actif/*Active Ontario*

1.2 Coordonnées

1185 est, avenue Eglinton
North York, ON M3C 3C6
Téléphone: (416) 426-7239
Télécopieur: (416) 426-7421
Courriel: info@activeontario.org

1.3 Personne(s) ressource(s)

Tom Peters, *Program Manager*
tpeters@activeontario.org

2. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

2.1 Ministère ou organisme responsable

Initiative interministérielle établie dans la cadre d'une stratégie gouvernementale. *Active Ontario* est géré par la *Sport and Recreation Branch, Ministry of Tourism, Culture and Recreation*.

2.2 Organigramme

Voir annexe

3. PLAN STRATÉGIQUE oui non

Plutôt présenté comme un plan d'action. Ce document présente sept secteurs ou milieux où des efforts sont à faire pour améliorer la participation des Ontariens aux activités physiques.

Chacun des secteurs est parrainé par un partenaire qui possède une expertise pertinente. Ces secteurs sont:

- ▶ Dans les collectivités;
- ▶ Dans les milieux scolaires
- ▶ Au travail;
- ▶ Chez soi;
- ▶ Dans le milieu des sports;
- ▶ Dans le milieu de la santé;
- ▶ Dans le milieu des loisirs.

Pour chacun de ces secteurs, des stratégies spécifiques ont été développées. À titre d'exemple :

« Dans les collectivités »

pour aider les communautés à améliorer la participation de leurs membres aux activités physiques, il a été proposé de :

- ◆ Créer un réseau « Ontario Actif » et un site Internet correspondant.

Le réseau permettra aux responsables des communautés d'acquérir de l'information à jour et il leur offrira la possibilité d'entrer en contact avec d'autres responsables et intervenants du milieu, etc.

- ◆ Promouvoir l'événement « été Actif 2000 »
Dans le cadre de cette campagne, les responsables des communautés peuvent obtenir une trousse d'information qui contient une foule d'idées pour améliorer la participation des gens aux activités physiques.

3.1 Mission

Faire en sorte que la population ontarienne devienne plus active.

3.2 Activités

Coordonne et supervise le travail effectué dans chacun des secteurs énoncés dans le plan d'action.

3.3 Politiques et programmes

Programmes

Les sept secteurs identifiés au point trois constituent en soi des programmes.

3.4 Clientèles

Tous les citoyens ontariens

3.5 Indicateurs (objectifs, résultats, satisfaction des clientèles)

Non repéré

3.6 Déclaration de services aux citoyens

Non repéré

4. RELATIONS INTERMINISTÉRIELLES

oui non

- ▶ *Ministry of Citizenship, Culture and Recreation*
- ▶ *Ministry of Health and Long-Term Care*
- ▶ *Ministry of Education*

5. RELATIONS INTERSECTORIELLES

oui non

- ▶ *Park and Recreation Ontario*
- ▶ *Canadian Fitness and Lifestyle Research Institute*
- ▶ *Leisure Information Network*
- ▶ *Ontario Physical and Health Education Association (OPHEA)*
- ▶ *ParticipAction*

6. DESCRIPTION DE LA RELATION ÉTAT/ORGANISMES

Les organismes en partenariat avec « Ontario Actif » sont responsables, à des degrés divers, de l'un des volets du programme gouvernemental. À ce titre, ils doivent tout mettre en œuvre pour développer la participation des Ontariens aux activités physiques.

7. BUDGET DE L'ORGANISME

Non repéré

1. COORDONNÉES DE L'ORGANISME

1.1 Nom

Park Ontario

1.2 Coordonnées

300 Water Street
PO Box 7000
Peterborough, Ontario
K9J 8M5
Site web : <http://www.med.govt.nz/>

1.3 Personne(s) ressource(s)

Adair Ireland-Smith, directeur

2. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

2.1 Ministère ou organisme responsable

Park Ontario est sous la responsabilité du ministère des Ressources Naturelles. Cet organisme est responsable de la gestion des parcs provinciaux et des activités de plein air qui s'y tiennent.

2.2 Organigramme

Non repéré

3. PLAN STRATÉGIQUE oui non

Sous la forme d'un plan quinquennal, *Park Ontario* possède un plan de type entrepreneurial (*Business Plan*). Le prochain plan s'appliquera pour la période 2001/02 à 2005/06.

3.1 Mission

- ▶ Administrer le réseau des parcs provinciaux de l'Ontario;
- ▶ développer et coordonner des politiques de préservation de l'environnement pour tous les sites protégés de la province ainsi que pour les espèces en voie de disparition.

3.2 Activités

- ▶ Publie un guide annuel sur les parcs (*Parks Guide*) et, par le biais d'un site Internet, rend disponible de l'information les concernant;
- ▶ travaille, en collaboration avec les autres ministères et sociétés gouvernementales, à promouvoir l'utilisation et la fréquentation des parcs de la province;
- ▶ veille à la préservation et à la protection des ressources sous sa juridiction.

3.3 Politiques et programmes

Conservation Reserve Policy P.L.3.03.05.
Provincial Parks Planning and Management Policies

Natural Heritage Education Programs : Ces programmes sont en vigueur dans certains parcs de l'Ontario. Ils ont pour mission de sensibiliser et d'éduquer les visiteurs aux problématiques reliées au patrimoine naturel et culturel de la province.

3.4 Clientèles

Les citoyens de la province

3.5 Indicateurs (objectifs, résultats, satisfaction des clientèles)

Non repéré

3.5 Déclaration de services aux citoyens

Parks Ontario n'a pas de déclaration de service aux citoyens.

4. RELATIONS INTERMINISTÉRIELLES

oui non

- ▶ *Ontario Ministry of Tourism*
- ▶ *Ontario Ministry of Natural Resources*

Relations avec le gouvernement fédéral

- ▶ *Canadian Department of Environment*
- ▶ *Parks Canada*

5. RELATIONS INTERSECTORIELLES

oui non

- ▶ *Parks Research Forum for Ontario*

Relations avec des organismes fédéraux

- ▶ *Federal Provincial Parks Council*
- ▶ *World Wildlife Fund*
- ▶ *Nature Conservancy of Canada (Ontario Region)*
- ▶ *Federation of Ontario Naturalists*
- ▶ Les organismes communautaires des parcs (organismes bénévoles).

6. DESCRIPTION DE LA RELATION ÉTAT/ORGANISMES

Il s'agit tout particulièrement d'un travail de collaboration, il arrive cependant que *Parks Ontario* appui financièrement l'organisation d'activités spécifiques.

7. BUDGET DE L'ORGANISME

47,6 millions \$

1. COORDONNÉES DE L'ORGANISME

1.1 Nom

Action bénévole

1.2 Coordonnées

400, avenue University, 6^e étage
Toronto (Ontario) M7A 2R9
Téléphone : (416) 325-6240

1.3 Personne(s) ressource(s)

Anna Furguele, Division des affaires civiques

2. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

2.1 Ministère ou organisme responsable

Ministère des Affaires civiques

2.2 Organigramme

Non repéré

3. PLAN STRATÉGIQUE oui non

Le ministère des Affaires civiques dispose d'un plan stratégique dans lequel on fait état des objectifs de l'organisme Action bénévole pour l'année fiscale 2000-2001. Le ministère continuera à renforcer l'efficacité du secteur bénévole. Il y est écrit que le programme « *@ction bénévole en ligne* continuera à aider le secteur bénévole à gagner en efficacité grâce à l'utilisation de la technologie Internet ».

3.1 Mission

- ▶ Promouvoir l'action bénévole à la grandeur de la province;
- ▶ Appuyer les initiatives locales dans le but de raffermir les collectivités, d'accroître la vitalité de l'économie et le bien-être de la société.

3.2 Activités

- ▶ Financement d'initiatives visant la promotion du bénévolat en Ontario;
- ▶ Reconnaissance et hommage aux bénévoles;
- ▶ Information et mise en relation des organismes bénévoles grâce au site Internet d'Action bénévole.

3.3 Politiques et programmes

- ▶ Le programme **@ction bénévole en ligne** est la composante majeure de l'organisme. Ce portail Internet permet la mise en réseau, à la grandeur de l'Ontario, d'une foule de services tels que le recrutement de bénévoles, la formation en ligne, les discussions publiques en la matière, la vente et les dons en ligne de biens et de services et les collectes de fonds;
- ▶ **Initiative ontarienne de filtrage** (IOF). Il s'agit d'une stratégie communautaire destinée à aider les groupes bénévoles dont la mission est de protéger les enfants, les

personnes âgées et les adultes vulnérables contre les mauvais traitements. Les ressources dispensées visent l'acquisition de compétences via de la formation;

- ▶ Le programme **Bons voisins** est destiné à l'entraide de voisinage et s'adresse en particulier aux citoyens qui souhaitent aider des personnes vulnérables, soit en raison de leur âge, de leur état de santé, d'un handicap ou de toute autre situation pouvant imposer des limites;
- ▶ Le **Forum ontarien sur le bénévolat** (1998), qui a permis la mise en commun des enjeux liés au bénévolat, se poursuit aujourd'hui via la Coalition des organismes bénévoles et diverses activités communautaires;
- ▶ Le **Programme de service communautaire des écoles secondaires** encourage et promeut les valeurs communautaires au sein des écoles secondaires de la province. Ainsi, pour obtenir leur diplôme d'études secondaires, les élèves doivent avoir complété 40 heures de services communautaires;
- ▶ Les **Distinctions de l'Ontario pour services bénévoles** visent à rendre hommage aux bénévoles et souligner des réalisations significatives;
- ▶ Les **Distinctions de l'Ontario pour contribution bénévole exceptionnelle** visent à rendre hommage chaque année à 20 personnes, organismes et/ou entreprises pour leur contribution exceptionnelle en tant que bénévole dans leur collectivité ou dans la province;
- ▶ La Médaille de l'Ontario pour les jeunes bénévoles souligne, annuellement, l'extraordinaire contribution de jeunes bénévoles âgés entre 15 et 24 ans;
- ▶ **L'année Internationale des volontaires 2001**. Le gouvernement de l'Ontario consacre 700 000 dollars pour le déroulement des Sommets sur l'action bénévole communautaire. Ces sommets permettront aux collectivités de marquer l'Année internationale des volontaires (AIV), de participer à des foires de bénévolat et de faire connaître les programmes ontariens de bénévolat.

3.4 Clientèles

Les citoyens, les organismes de bénévolat et les groupes communautaires.

3.5 Indicateurs (objectifs, résultats, satisfaction des clientèles)

Non repéré

3.6 Déclaration de services aux citoyens

Non repéré

4. RELATIONS INTERMINISTÉRIELLES

oui Non

- ▶ Ministère de l'Éducation
- ▶ Ministère de la Santé

5. RELATIONS INTERSECTORIELLES oui Non

Des OSBL privés et des organismes publics travaillent de concert avec Action bénévole. Mentionnons :

- ▶ Canadian Abilities Foundation;
- ▶ Centre médico-social communautaire;
- ▶ The Community Social Planning Council of Toronto;
- ▶ J'Aime apprendre Inc;
- ▶ The Timmins Economic Development Corporation;
- ▶ The Volunteer Centre of Hamilton & District.

6. DESCRIPTION DE LA RELATION ÉTAT/ORGANISMES

Il s'agit principalement de relations de financement et d'élaboration d'axes stratégiques d'intervention.

7. BUDGET DE L'ORGANISME

Non repéré

1. COORDONNÉES DE L'ORGANISME

1.1 Nom

Korea National Parks Authority (KNPA)

1.2 Coordonnées

Taeyoung BD 9th fl
252-5 Kongduk-dong, Mapo-gu
121-717
Seoul
Republic of Korea
Téléphone : 02-3272-6544
Télécopieur : 02-3272-6546
Site web : www.npa.or.kr

1.3 Personne(s) ressource(s)

Se-Ok Kim, *Chairman*
sokim@npa.or.kr

2. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

2.1 Ministère ou organisme responsable

Le NPA est un organisme autonome relevant du ministère de l'Environnement

2.2 Organigramme

Voir en annexe

3. PLAN STRATÉGIQUE oui non

Le *National Park Planning* a pour objectif d'améliorer la gestion et la fréquentation des parcs. Il se divise en quatre sections spécifiques :

Plan de zonage : Projet de classification des parcs en quatre types de zones dans le but d'améliorer la protection des ressources naturelles.

Infrastructures : Développement et rénovation des infrastructures dédiées à la pratique du plein air.

Plan de gestion : Amélioration des principes de gestion du ministère.

Préservation : Développement d'un plan de gestion et de protection des aires naturelles en mauvais état.

3.1 Mission

- ▶ Préservation des ressources naturelles;
- ▶ développement de projets d'utilisations des parcs;
- ▶ élaboration d'un système d'utilisation sécuritaire des parcs.

3.2 Activités

- ▶ Entretien et développement d'infrastructures dans les parcs;
- ▶ gestion des parcs.

3.3 Politiques et programmes

Le ministère a dernièrement revu et ajusté les pouvoirs des agents responsables de la sécurité dans les parcs. Il a aussi développé une politique de revitalisation des aires naturelles en mauvais état.

3.4 Clientèles

Les citoyens de la Corée du Sud

3.5 Indicateurs (objectifs, résultats, satisfaction des clientèles)

Le ministère utilise plusieurs indicateurs de performances :

- ▶ *Benchmarking*;
- ▶ questionnaires portant sur la satisfaction des clients;
- ▶ évaluations des employés.

3.6 Déclaration de services aux citoyens

Le ministère a procédé, en 2000, à l'implantation d'une déclaration de services aux clients sous la forme d'un *Standard of Services*. Nommée *Visitor Service Charter*, la déclaration repose sur cinq principes. Ainsi, par exemple :

- ▶ les visiteurs auront la chance de visiter des parcs où les aires naturelles ont été préservées;
- ▶ les visiteurs qui, en tant que citoyens de la Corée du Sud, sont propriétaires des parcs du pays, recevront les meilleurs services possibles. De plus, leurs commentaires et plaintes recevront un traitement rapide et juste.

4. RELATIONS INTERMINISTÉRIELLES

Oui non

Ministère de l'Environnement
Ministry of Planning and Budget

5. RELATIONS INTERSECTORIELLES

oui non

- ▶ *Korea National Parks Association*
- ▶ Associations environnementales
- ▶ *Alpines Clubs*

6. DESCRIPTION DE LA RELATION ÉTAT/ORGANISMES

Les relations entre le ministère et ses différents partenaires ont pour objet la sensibilisation et la coopération dans la préservation des ressources naturelle du pays.

7. BUDGET DE L'ORGANISME

68 910 000 \$ (dollars américains)

1. COORDONNÉES DE L'ORGANISME

1.1 Nom

Department of Environmental Management of Massachusetts (DEMM)

1.2 Coordonnées

251 Causeway St.
Suite 600
Boston, MA 02114-2104
Unites States of America
Téléphone : (617) 626-1451
Télécopieur : (617) 626-1478
Site web : www.state.ma.us/dem/

1.3 Personne(s) ressource(s)

Ollie Peirce, *Deputy Director*
ollie.peirce@state.ma.us

2. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

2.1 Ministère ou organisme responsable

Ministère responsable (*Department*), directement sous la responsabilité du gouverneur de l'État.

2.2 Organigramme

Voir en annexe

3. PLAN STRATÉGIQUE oui non

Présentement en phase d'élaboration, le plan stratégique devrait être présenté officiellement sous peu.

Le plan précise cinq priorités principales :

1. Gérer et protéger les richesses naturelles de l'État, incluant
 - ▶ l'écosystème
 - ▶ les forêts
 - ▶ les ressources aquatiques
 - ▶ la valeur historique des ressources
2. Superviser la vente de terrains et de terres publiques
3. Assurer un développement durable du loisir de plein air
4. Veiller à la sensibilisation de la population
5. Assurer le développement de personnel qualifié

Six objectifs découlent des priorités préalablement énoncées. Chacun de ces objectifs est assorti de plusieurs stratégies qui lui sont propres. À titre d'exemple, les objectifs stratégiques et les stratégies associées à la priorité #1 sont :

- Objectif 1 Protection et gestion : Assurer la plus haute qualité possible de protection et de gestion des ressources naturelles sous la juridiction du ministère.
Stratégies pour y parvenir :
- ▶ identifier les terrains et les autres ressources pertinentes considérées comme intéressantes sur le plan environnemental, en vue d'une acquisition par le ministère;

- ▶ poursuivre la ligne directrice du ministère stipulant que toutes les décisions doivent se faire sous l'égide du respect de la nature et de l'éthique environnementale;
- ▶ poursuivre des recherches relatives aux problématiques étudiées par le ministère;
- ▶ développer une politique de gestion de personnel pour le ministère et pour toutes ses composantes;
- ▶ développer un système d'indicateurs de qualité.

Objectif 2 Des services de haute qualité : Mettre en place des services de haute qualité pour tous les clients et les partenaires du ministère.

Objectif 3 La sensibilisation à la cause environnementale : Valoriser et encourager l'acquisition d'un sens de l'éthique environnementale pour tous les citoyens de l'État.

Objectif 4 Une main-d'œuvre de qualité : Assurer le développement d'une main d'œuvre hautement qualifiée.

Objectif 5 Le partenariat : Accroître les possibilités, pour le ministère, d'accomplir des activités en partenariat avec d'autres organismes (bénévoles, secteur privé etc.).

Objectif 6 Augmenter les ressources : Augmenter les ressources financières et matérielles du ministère.

3.1 Mission

La vision du DEMM est la suivante : que le Massachusetts soit un État où les abondantes richesses naturelles et culturelles soient protégées pour toujours et où les citoyens ont une relation durable et privilégiée avec leur environnement.

Sa mission : Améliorer la qualité de vie des citoyens de l'État du Massachusetts. Cette mission s'actualise autour de trois axes :

- ▶ la préservation et la conservation des richesses naturelles de l'État;
- ▶ la mise en relation des citoyens avec les richesses naturelles à travers l'éducation, la sensibilisation et les loisirs de plein air;
- ▶ la coopération et le partenariat avec les organismes travaillant à l'atteinte d'objectifs communs au ministère.

3.2 Activités

- ▶ Administration des parcs et des sites protégés de l'État;
- ▶ publication de documents d'information sur la faune et la flore;
- ▶ financement des organismes environnementaux.

3.3 Politiques et programmes

Programmes

Le programme *School Outreach* vise à sensibiliser les jeunes d'âge scolaire à la problématique environnementale. Il est offert sur les sites et les parcs sous la juridiction de l'État.

3.4 Clientèles

Les citoyens du Massachusetts
Les touristes

3.5 Indicateurs (objectifs, résultats, satisfaction des clientèles)

Le ministère utilise deux types d'indicateurs de performance :

- ▶ le questionnaire d'appréciation remis aux clients ;
- ▶ une grille d'évaluation de performance des employés.

3.6 Déclaration de services aux citoyens

Non repéré

4. RELATIONS INTERMINISTÉRIELLES

oui non

Relations intergouvernementales (interétatiques)
Relations avec les sociétés responsables de l'environnement

5. RELATIONS INTERSECTORIELLES

oui non

- ▶ *Bureau of Ranger Services*
- ▶ *Office of Natural Ressources*
- ▶ *Office of Water Ressources*

6. DESCRIPTION DE LA RELATION ÉTAT/ORGANISMES

Il existe un lien administratif entre la société et le *Bureau of Ranger Services*. Pour ce qui est des autres partenaires, la société leur offre un soutien logistique.

7. BUDGET DE L'ORGANISME

46 millions \$ (US)

1. COORDONNÉES DE L'ORGANISME**1.1 Nom**

Massachusetts Service Alliance (MSA)

1.2 Coordonnées

120 Boylston Street
 Boston, Mass. 02116
 United States of America
 Téléphone : (617) 542-2544
 Télécopieur : (617) 542-0240
 Site web :www.msalliance.org

1.3 Personne(s) ressource(s)

Maureen F. Curley, *Executive Director*
 mcurley@msalliance.org

2. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE**2.1 Ministère ou organisme responsable**

Organisme autonome

2.2 Organigramme

voir en annexe

3. PLAN STRATÉGIQUE oui non

Le plan stratégique est présenté sous forme de tableau. Chaque tableau élabore des stratégies et des indicateurs propres à chaque objectif. À titre d'exemple :

Secteur prioritaire	Objectif	Stratégie	Mesure
Investissement et subvention pour le secteur du bénévolat	Améliorer les méthodes que MSA utilise pour évaluer et accorder les subventions.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Trouver des méthodes innovatrices pour le soutien aux organismes. ▶ Engagement du MSA à identifier des situations problématiques et à les résoudre. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Identification des situations problématiques ▶ Préparation d'un plan d'action ▶ Supervision des activités. ▶ Séparation administrative; la supervision des activités et le soutien aux activités forment désormais deux entités différentes. ▶ Identification des besoins de soutien; approbation d'un plan d'action. ▶ Les méthodes d'évaluation de remise des subventions sont présentement en train d'être évaluées.

Cinq autres objectifs sont énoncés dans le plan stratégique. Outre celui mis en exemple, s’y trouvent :

- ▶ la mise en partenariat;
- ▶ la sensibilisation;
- ▶ établissement de la crédibilité (à l’externe);
- ▶ établissement de la crédibilité (à l’interne).

3.1 Mission

Valoriser et encourager le travail et les actions bénévoles pour le développement d’un État composé de communautés fortes et de citoyens actifs.

3.2 Activités

Financement de groupes bénévoles.

3.3 Politiques et programmes

Aucune politique n’a été repérée

Programmes :

- ▶ *After School Programs;*
- ▶ *High Education Program;*
- ▶ *School-Based Programs;*
- ▶ *Community Foundation;*
- ▶ *AmeriCorps Programs;*
- ▶ *Mentoring Programs;*
- ▶ *Senior Corps;*
- ▶ *United Way Volunteer Centers;*
- ▶ *AmeriCorps* VISTA Programs.*

Tous ces programmes sont orientés vers le financement d’organismes oeuvrant dans les secteurs bénévoles déterminés.

3.4 Clientèles

Organismes bénévoles

3.5 Indicateurs (objectifs, résultats, satisfaction des clientèles)

Voir plan stratégique au point 3.

3.6 Déclaration de services aux citoyens

Non repéré

4. RELATIONS INTERMINISTÉRIELLES oui non

Ministères et sociétés gouvernementales

- ▶ *Department of Education*
- ▶ *Massachusetts Campus Compact*
- ▶ *Office of Environment Affairs*
- ▶ *Department of Employment and Training*

Fédéral

- ▶ *United Way*
- ▶ *Corporation For National Service*

5. RELATIONS INTERSECTORIELLES oui non

- ▶ Écoles;
- ▶ organismes à but non-lucratif;
- ▶ communautés;
- ▶ etc.

6. DESCRIPTION DE LA RELATION ÉTAT/ORGANISMES

La MSA finance des projets et des programmes administrés (ou en collaboration) par ses partenaires.

7. BUDGET DE L'ORGANISME

13 millions \$ (US)

1. COORDONNÉES DE L'ORGANISME

1.1 Nom

Office of Interagency Committee

1.2 Coordonnées

Interagency Committee for Outdoor Recreation

1111 Washington Street SE

PO Box 40917

Olympia, Washington 98504-0917

Téléphone : (360) 902-3000

Télécopieur : (360) 902-3026

Info@iac.wa.gov

1.3 Personne(s) ressource(s)

Laura Eckert Johnson, Directeur

laurae@iac.wa.gov

2. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

2.1 Ministère ou organisme responsable

Société gouvernementale dirigée par un directeur nommé par le gouverneur de l'État. La société se trouve sous l'autorité de deux commissions : *The Interagency Committee for Outdoor Recreation* et *The Salmon Recovery Funding Board*.

Il semble que ces deux commissions n'interagissent pas directement avec d'autres organismes que *l'Office of Interagency Committee*.

2.2 Organigramme

Voir en annexe

3. PLAN STRATÉGIQUE oui non

Le plan est effectif depuis juillet 2000 et se terminera en juillet 2002. Il comprend quatre objectifs principaux :

Habitat : Protéger efficacement la faune et la flore et veiller à la préservation d'une grande variété de sites naturels.

Plein Air : Rendre les sites de plein air accessibles.

Gestion : Administrer de façon transparente et honnête.

Participation : Permettre une participation aussi grande que possible du public à la gestion de la société.

De plus, cinq groupes d'objectifs spécifiques sont aussi mentionnés.

- ▶ *Value and Benefit Perspective;*
- ▶ *Citizen/Stakeholder Perspective;*
- ▶ *Internal Business Processes Perspective;*
- ▶ *Financial and Social Cost Perspective;*
- ▶ *Learning and Growth Perspective.*

Chaque objectif spécifique est accompagné d'actions précises. À titre d'exemple :

Objectif A1 : Informer les citoyens sur le plein air.
Action à prendre : Entreprendre un programme de sensibilisation des citoyens à la problématique de la faune et de la flore.

Objectif A2 : Améliorer les infrastructures de plein air
Action à prendre : Aménager des installations et infrastructures de plein air accessibles et utiles.

Pour atteindre ses objectifs, la société a identifié quatre moyens stratégiques :

Subventions : Subventionner des projets de haute qualité pour la préservation des habitats naturels et pour le plein air.

Soutien : Offrir un soutien logistique efficient, une coordination efficace ainsi qu'une aide technique appropriée;

Information : Offrir une information juste et pertinente;

Ressources : Être en mesure de fournir les ressources financières et matérielles nécessaires pour la meilleure performance possible.

3.1 Mission

Offrir des services de qualité aux clients par une saine protection de la faune et par l'offre d'une grande diversité d'activités de plein air.

3.2 Activités

- ▶ Assurer la gestion des parcs et réserves dans l'État de Washington, afin de donner suite aux demandes des deux commissions *The Interagency Committee for Outdoor Recreation* et *The Salmon Recovery Funding Board*;
- ▶ subventionner des projets consacrés à la préservation des habitats naturels ou aux activités de plein air.

3.3 Politiques et programmes

Aucune politique n'a été repérée.

Programmes

- ▶ *Boating Facilities Programs*
- ▶ *Washington Wildlife Recreation Program*
- ▶ *Nonhighway and Off-Road Vehicle Activities (NOVA) Program*
- ▶ *Firearms and Archery Range Recreation Program*
- ▶ *Youth Athletic Facilities*

Ce sont tous des programmes de financement.

3.4 Clientèles

- ▶ Les deux commissions *The Interagency Committee for Outdoor Recreation* et *The Salmon Recovery Funding Board*;
- ▶ les citoyens de l'État du Massachusetts.

3.5 Indicateurs (objectifs, résultats, satisfaction des clientèles)

Chaque action a ses propres indicateurs bien précis. À titre d'exemple :

Objectif A1 : Un rapport de vérification sera fait le 24 novembre 2001. Ce rapport évaluera plusieurs critères tels que :

- ▶ la longueur des sentiers (sentiers créés par rapport aux sentiers attendus);
- ▶ le nombre de bateaux (le besoin en bateaux);
- ▶ le nombre d'habitats naturels protégés;
- ▶ le nombre d'emplacements sportifs.

De plus, le rapport comportera les éléments suivants :

- ▶ le nombre de projets proposés et ceux qui ont obtenu un financement;
- ▶ le nombre de projets complétés;
- ▶ la distribution géographique des projets, etc.

À partir du 31 décembre 2001, on prévoit préparer un plan de sensibilisation (*Advocacy Outreach Plan*) qui décrira les utilisations possibles du rapport cité plus haut. Cette sensibilisation servira éventuellement à informer les citoyens sur la problématique de la préservation de la faune et de la flore. Le plan contiendra des éléments pouvant aider au développement des outils de communication nécessaires à la sensibilisation. Les activités de sensibilisation pourraient être les suivantes :

- ▶ conférences devant des groupes communautaires, des groupes scolaires, des conseils municipaux;
- ▶ rencontres avec des journalistes, etc.

3.6 Déclaration de services aux citoyens

Non repéré

4. RELATIONS INTERMINISTÉRIELLES oui non

- ▶ *Department of Natural Resources*
- ▶ *Department of Fish and Wildlife*

5. RELATIONS INTERSECTORIELLES oui non

- ▶ *The Interagency Committee for Outdoor Recreation*
- ▶ *The Salmon Recovery Funding Board*
- ▶ *Washington State Parks*
- ▶ *State Parks and Recreation Commission*
- ▶ *Conservation Commission*
- ▶ *Forest Service*

Sur le plan fédéral

- ▶ *National Park Service*

6. DESCRIPTION DE LA RELATION ÉTAT/ORGANISMES

La société offre différentes formes de soutien aux organismes soit une aide financière ou matérielle, soit un appui logistique alors que certains cas, elle diffuse de l'information pertinente.

7. BUDGET DE L'ORGANISME

28 millions \$ (US), pour le secteur de *The Interagency Committee for Outdoor Recreation*.

1. COORDONNÉES DE L'ORGANISME

1.1 Nom

Washington State Parks and Recreation Commission (WSPRC)

1.2 Coordonnées

7150 Cleanwater Lane
PO Box 42650
Olympia, WA 98504-2669
Téléphone : (360) 902-8500
Télécopieur : (360) 753-1594
Site web : www.parks.wa.gov
Infocent@parks.wa.gov

1.3 Personne(s) ressource(s)

Linda B. Burnett, *Public Affair Office*
Linda.Burnett@parks.wa.gov

2. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

2.1 Ministère ou organisme responsable

Société gouvernementale

2.2 Organigramme

Non repéré

3. PLAN STRATÉGIQUE oui non

Le plan stratégique sera en vigueur pour la période 2002-2004. Il énonce dix stratégies :

- ▶ instaurer un climat de confiance et de respect, pour les employés de la société, afin que ces derniers puissent constituer une équipe de travail unie et efficace;
- ▶ favoriser l'utilisation des sites pour la pratique du plein air;
- ▶ améliorer les services aux citoyens sur les sites, notamment par une bonification des technologies utilisées;
- ▶ faciliter l'accès, tout spécialement pour les habitants des agglomérations urbaines, à des sites de plein air de haute qualité;
- ▶ évaluer les ressources nécessaires au développement des parcs;
- ▶ protéger et préserver les ressources naturelles de l'État;
- ▶ sensibiliser et valoriser l'importance de la préservation des ressources naturelles, notamment par le biais du rôle joué par la WSPRC dans ce domaine;
- ▶ faire en sorte que les parcs soient connus et familiers à tous;
- ▶ faire en sorte que la société (WSPRC) soit la meilleure du genre au pays;
- ▶ utiliser un mode d'allocation de subvention de type commercial qui inspirera confiance.

3.1 Mission

- ▶ Gérer, améliorer et protéger les sites naturels, de plein air, culturels et historiques;
- ▶ gérer les activités de plein air pour l'enrichissement de tous les citoyens de l'État de Washington.

3.2 Activités

- ▶ Gestion des sites naturels, culturels, historiques et de plein air;
- ▶ gestion des activités de plein air.

3.3 Politiques et programmes

La société gère des programmes pour les bénévoles désirant s'impliquer dans la préservation des ressources naturelles.

- ▶ *Host Programs;*
- ▶ *Annual Events;*
- ▶ *Group Volunteer.*

D'autres programmes sont aussi gérés par la société

- ▶ *Boating Program;*
- ▶ *Public Programs, Permit and Passes;*
- ▶ *Environmental Interpretation Program.*

3.4 Clientèles

Citoyens de l'État de Washington et touristes étrangers.

3.5 Indicateurs (objectifs, résultats, satisfaction des clientèles)

Non repéré

3.6 Déclaration de services aux citoyens

Non repéré

4. RELATIONS INTERMINISTÉRIELLES

oui non

Non repéré

5. RELATIONS INTERSECTORIELLES

oui non

Non repéré

6. DESCRIPTION DE LA RELATION ÉTAT/ORGANISMES

Non repéré

7. BUDGET DE L'ORGANISME

90 159 400 \$ (US)

8. COMMENTAIRES

Les informations concernant le plan stratégique proviennent essentiellement d'un courriel transmis par Linda Burnett.

1. COORDONNÉES DE L'ORGANISME

1.1 Nom

Department of Sport Policy (DSP)

1.2 Coordonnées

PO Box 8030 Dep
0030 Oslo
Norvège
Téléphone : +47 22 24 80 56
Télécopieur : +47 22 24 95 52
Site web : <http://odin.dep.no/kd/engelsk/>

1.3 Personne(s) ressource(s)

Klaus Bergander, conseiller

2. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

2.1 Ministère ou organisme responsable

Le Department of Sport Policy est une direction du Ministry of Cultural Affairs.

2.2 Organigramme

Voir en annexe

3. PLAN STRATÉGIQUE oui non

L'organisme possède un plan stratégique pluriannuel mais il ne semble pas être disponible en anglais ou en français.

3.1 Mission

- ▶ Soutenir financièrement les organismes qui œuvrent dans le domaine du sport;
- ▶ élaborer des politiques publiques en matière de sport amateur et d'activité physique.

3.2 Activités

Les activités sont associées à la mission du DSP.

3.3 Politiques et programmes

Les politiques développées par la DSP visent le développement de la pratique du sport et de l'activité physique pour tous.

Certains programmes visent le financement des organismes qui œuvrent dans le domaine du sport alors que d'autres fournissent des informations sur les politiques en matière de sport, les infrastructures et la planification.

3.4 Clientèles

Organismes sportifs

3.5 Indicateurs (objectifs, résultats, satisfaction des clientèles)

Le DSP possède des indicateurs portant sur les écarts entre ses revenus et ses dépenses.

3.6 Déclaration de services aux citoyens

La DSP ne possède pas de charte de services aux citoyens.

4. RELATIONS INTERMINISTÉRIELLES oui non

La DSP entretient des relations avec le *Ministry of Environment* dans le domaine du plein air et avec le *Ministry of Health and Social Affairs* dans la promotion de l'activité physique.

5. RELATIONS INTERSECTORIELLES oui non

La DSP entretient des relations avec les fédérations sportives et les villes.

6. DESCRIPTION DE LA RELATION ÉTAT / ORGANISMES

Les relations avec les fédérations sportives concernant l'organisation d'activités et d'événements. Avec les villes, les relations concernent surtout le financement de l'activité physique.

7. BUDGET DE L'ORGANISME

824 000 000 de couronnes (environ 138 000 000 \$ can.)

1. COORDONNÉES DE L'ORGANISME

1.1 Nom

National Council on Nutrition and Physical Activity (NCNPA)

1.2 Coordonnées

Postboks 8139 Dep

0033 Oslo

Téléphone : 22 24 90 61

Télécopieur : 22 24 90 91

Site web : www.ser.no/serDB/DBkat?kat=25

1.3 Personne(s) ressource(s)

Bard Olsen,

Administrateur

bard.olesen@sef.no

2. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

2.1 Ministère ou organisme responsable

Le NCNPA est une unité administrative sous l'autorité du *Ministry of Health and Social Affairs*.

2.2 Organigramme

Aucun organigramme n'est disponible.

3. PLAN STRATÉGIQUE

oui non

3.1 Mission

- ▶ Améliorer la santé des Norvégiens par l'augmentation de l'activité physique et par une saine alimentation;
- ▶ Augmenter, dans la population, la connaissance des liens qui existent entre l'alimentation, l'activité physique et la santé, notamment en fournissant de l'information aux citoyens à cet égard;
- ▶ Fournir de l'information sur une alimentation saine;
- ▶ Fournir de l'information sur les types d'activité physique.

3.2 Activités

Le NCNPA a réalisé (ou fait réaliser) plusieurs études :

- ▶ permettant le suivi du niveau d'activité physique de la population;
- ▶ établissant des liens entre l'activité physique et la santé;
- ▶ recommandant des moyens pour augmenter la pratique de l'activité physique dans la population.

3.3 Politiques et programmes

Non repéré

3.4 Clientèles

L'ensemble de la population norvégienne.

3.5 Indicateurs (objectifs, résultats, satisfaction des clientèles)

Dans un contexte où la population est moins active qu'auparavant, le NCNPA présente dans son plan stratégique 2000-2003, trois objectifs principaux :

- ▶ faire trente minutes d'activité physique quotidiennement;
- ▶ favoriser la consommation de fruits et de légumes;
- ▶ diminuer la consommation de matières grasses de 30 %.

Pour appuyer ces objectifs, le NCNPA propose des stratégies en deux volets :

Documentation

- ▶ Faire des recommandations à la population démontrant scientifiquement les liens entre la nutrition, l'activité physique et la santé.
- ▶ Collecter des données sur le niveau de pratique de l'activité physique, les habitudes alimentaires et l'état de santé de divers groupes de la population.

Mesures

- ▶ Assurer et mesurer le développement de conditions propices à un mode de vie sain par l'apport de l'activité physique.
- ▶ Augmenter, par la diffusion d'information, la prise de conscience dans la population de l'importance de l'activité physique et d'une alimentation équilibrée et mesurer cette prise de conscience.

3.6 Déclaration de services aux citoyens

Non repéré

4. RELATIONS INTERMINISTÉRIELLES

oui non

Le NCNPA entretient des relations de partenariat avec plusieurs organismes gouvernementaux :

- ▶ *Norwegian Food Control Authority;*
- ▶ *Norwegian Board of Health;*
- ▶ *National Council on Tobacco and Health;*
- ▶ *National Health Screening Service;*
- ▶ *National Institute of Public Health.*

Bien que le NCNPA ne réalise pas lui-même de recherches, il finance des centres de recherche pour certains travaux dont :

- ▶ *Institute for Nutrition Research (University of Oslo)*
- ▶ *National Institute for Consumer Research*

5. RELATIONS INTERSECTORIELLES

oui non

Le NCNPA entretient des relations avec le secteur privé, le secteur communautaire et les écoles.

6. DESCRIPTION DE LA RELATION ÉTAT/ORGANISMES

Il s'agit principalement d'une relation de financement, notamment en ce qui concerne la recherche scientifique.

7. BUDGET DE L'ORGANISME

Non repéré

1. COORDONNÉES DE L'ORGANISME

1.1 Nom

*Ministry of Environment
Directorate for Nature Management*

1.2 Coordonnées

PO Box 8013 Dep
N-0030
Oslo,
Norvège
Téléphone : 47 22 24 90 90
Télécopieur : 47 22 024 95 60
postmottak@md.dep.no
Site web : odin.dep.no/md/engelsk/

1.3 Personne(s) ressource(s)

Harald Smith Ruberg, directeur général adjoint

2. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

2.1 Ministère ou organisme responsable

La *Directorate for Nature Management* est une entité qui conseille le ministère de l'Environnement sur les questions relatives à la gestion de l'environnement et l'utilisation du territoire. Elle est sous la direction du *Department for Biodiversity, Outdoor Recreation and Cultural Heritage*.

2.2 Organigramme

Voir en annexe

3. PLAN STRATÉGIQUE oui non

L'organisme possède un plan stratégique annuel, mais ce dernier est disponible seulement en norvégien. Toutefois, les documents consultés, en anglais, présentent les grandes orientations stratégiques.

3.1 Mission

La DNM fait la promotion du plein air considéré comme une activité saine qui respecte l'environnement. La DNM doit s'assurer de la protection de la biodiversité et du maintien d'un accès public au territoire. Diverses stratégies sont présentées par la DNM, dont l'une des plus pertinentes concerne la promotion d'activités de plein air. En outre, la DNM est chargée d'appliquer le *Outdoor Recreation Act*.

3.2 Activités

Non repéré

3.3 Politiques et Programmes

La DNM possède des programmes de soutien financier aux collectivités locales et aux organisations bénévoles pour des activités de protection de l'environnement.

3.4 Clientèles

La population norvégienne

3.5 Indicateurs (objectifs, résultats, satisfaction des clientèles)

La DNM poursuit l'objectif primordial de permettre à tous les citoyens de pratiquer des activités de plein air dans un environnement sain et ce tant dans leur lieu de résidence qu'à la campagne. Afin d'atteindre cet objectif, la DNM a élaboré des cibles nationales :

- ▶ protéger la tradition du plein air, basée sur le droit d'accès au territoire, pour l'ensemble de la population;
- ▶ initier les enfants aux activités de plein air;
- ▶ protéger les territoires consacrés au plein air et exploiter les ressources naturelles qui s'y trouvent dans le respect de celles-ci en vue de leur renouvellement;
- ▶ développer un accès sécuritaire à des espaces verts près des garderies et des écoles;
- ▶ favoriser l'accès à la campagne environnante pour l'ensemble de la population.

En plus des cibles nationales, la DNM élabore également des objectifs opérationnels. Cependant, aucun exemple de ce type d'objectifs n'a été repéré.

3.6 Déclaration de services aux citoyens

La DNM ne dispose pas de déclaration de services aux citoyens.

4. RELATIONS INTERMINISTÉRIELLES

oui non

La DNM entretient des relations avec le *Ministry of Cultural Affairs* (sport), avec le *Ministry of Industry and Trade* (tourisme) et le *Ministry of Agriculture* (utilisation du territoire).

5. RELATIONS INTERSECTORIELLES

oui non

La DNM entretient des relations avec la FRIFO (signification inconnue) qui est un organisme privé chapeautant des organismes de plein air. La DNM travaille en collaboration avec la FL (signification inconnue), un organisme semi-public qui regroupe les gouvernements locaux.

6. DESCRIPTION DE LA RELATION ÉTAT/ORGANISMES

Il s'agit de relations de nature financière et de collaboration visant la préservation de l'environnement.

7. BUDGET DE L'ORGANISME

80 millions de couronnes norvégienne (environ 13 000 000 \$ canadien).

1. COORDONNÉES DE L'ORGANISME

1.1 Nom

Minister of Sport, Fitness and Leisure

1.2 Coordonnées

Ministry of Economic Development

PO Box 1473

Wellington

New Zealand

Téléphone : 64-4-472-0030

Télécopieur : 64-4-473-4638

Site web : www.med.govt.nz/

1.3 Personne(s) ressource(s)

Trevor Mallar, ministre

tmallard@ministers.govt.nz

Téléphone : 04 470 6557

Télécopieur : 04 495 8448

2. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

2.1 Ministère ou organisme responsable

Ministère, sous responsabilité du ministère du développement économique. Le *Ministry of Sport, Fitness and Leisure* travaille sur une base contractuelle avec l'Office of Tourism and Sport (voir la fiche sur cet organisme) qui administre et fait la promotion de ses activités.

2.2 Organigramme

Non repéré

3. PLAN STRATÉGIQUE

oui non

Les objectifs suivants sont considérés comme étant des *Priority Actions* et non comme un plan stratégique comme tel :

- ▶ développer une politique structurante qui intégrerait adéquatement les activités des secteurs du sport, du loisir et de l'activité physique. Cette politique viserait notamment à reconnaître et faire valoir l'apport du sport, de l'activité physique et des loisirs à la communauté et à favoriser une meilleure compréhension de la problématique de ces secteurs;
- ▶ développer une structure de financement adéquate qui supporterait l'application de la politique en question;
- ▶ fournir un engagement ferme concernant la question du dopage dans le sport en proposant un échéancier qui comprendrait par exemple : l'élaboration d'une politique anti-dopage dans le sport et un meilleur système de test anti-dopage;
- ▶ fournir un meilleur appui aux sports de haut calibre.

3.1 Mission

Encourager la participation dans les domaines des sports, de l'activité physique et des loisirs; assurer un minimum d'infrastructures et d'endroits (parcs, réserves, etc.) facilitant

la participation aux activités susmentionnées; soutenir et encourager les unités évoluant dans les sports de haut calibre.

3.2 Activités

Financement des organismes agissant pour le compte du ministère, comme *The Hillary Commission for Sport, Fitness and Leisure*; *The New Zealand Sport Drug Agency*; *The Office of Tourism and Sport*; *Major Events New Zealand Limited*, par exemple.

3.3 Politiques et programmes

The Sport, Fitness and Leisure Act 1987 : Cette loi a institué la *Hillary Commission*, voir la fiche à ce sujet.

The New Zealand Sport Drug Agency Act 1994 : Cette loi a été créée pour prévenir l'usage de la drogue dans les sports. Avec cette loi, le ministre est responsable de la nomination des membres de la commission responsable du dossier, la *New Zealand Sport Drug Agency*.

The New Zealand Sport Drug Urine Testing Regulations : Cette loi indique les procédures spécifiques à suivre lors des tests anti-dopage.

Aucun programme n'a été repéré.

3.4 Clientèles

Non repéré

3.5 Indicateurs (objectifs, résultats, satisfaction des clientèles)

Non repéré

3.6 Déclaration de services aux citoyens

Non repéré

4. RELATIONS INTERMINISTÉRIELLES

oui non

Relation de type administratif

- ▶ *Ministry of Tourism*
- ▶ Gestion commune de *Office of Tourism and Sport*
- ▶ *Department of Internal Affairs*
- ▶ *Minister for Economic Development*

Relation de type partenariat

- ▶ *Minister for Industry and Regional Development*
- ▶ *Minister of Consumer Affairs*
- ▶ *Minister Responsible for the Government Superannuation Fund*
- ▶ *Minister of Energy*
- ▶ *Minister for Small Business*
- ▶ *Minister of Commerce*
- ▶ *Minister of Communications*
- ▶ *Minister for Information Technology*
- ▶ *Minister of Broadcasting*

5. RELATIONS INTERSECTORIELLES oui non

Les relations intersectorielles sont effectuées par *The Office of Tourism and Sport*.

- ▶ *The Hillary Commission for Sport, Fitness and Leisure;*
- ▶ *The New Zealand Sport Drug Agency;*
- ▶ *The Office of Tourism and Sport;*
- ▶ *Major Events New Zealand Limited.*

6. DESCRIPTION DE LA RELATION ÉTAT/ORGANISMES

Le ministère finance et supervise les activités de plusieurs organismes intersectoriels.

7. BUDGET DE L'ORGANISME

3,9 millions \$ en crédits votés;

30,9 millions \$ provenant des gains de la Loterie (*Lottery Commission*)

Total : 34,8 millions \$(dollars de Nouvelle Zélande)

8. COMMENTAIRE

Le *Minister of Sport, Fitness and Leisure* a créé un groupe de travail ministériel afin de procéder à une réflexion sur l'état et la place des secteurs du sport, du loisir et de l'activité physique dans la vie des néo-zélandais. Ce groupe de travail devait, entre autre, définir une vision globale des secteurs visés, identifier les problèmes que vivent ces secteurs et proposer les solutions envisageables.

Le groupe de travail a récemment déposé son rapport, intitulé *Getting Set For an Active Nation*, qui identifie plusieurs avenues possibles pour faire du sport, du loisir, de l'activité physique et de leurs composantes indirectes des secteurs davantage primés au sein des activités, tant gouvernementales que privées, néo-zélandaises.

Pour ce qui est des problèmes en cause, le comité de travail a isolé quelques faits jugés problématiques :

- ▶ Il n'y a pas, en Nouvelle-Zélande, de vision commune et structurante pour les secteurs du sport et du loisir en général;
- ▶ Les organismes s'occupant actuellement de ces secteurs ne sont pas correctement organisés, il n'y a pas de leadership et il y a un grand manque de communication et de coordination;
- ▶ La forme actuelle d'organisation et d'opérationnalisation des activités reliées au sport et au loisir effectuée aux niveaux local et régional doit être changée;
- ▶ Le domaine de la formation, du support et du développement des entraîneurs manque de soutien et de ressources;
- ▶ Les organismes régionaux manquent d'infrastructures, de liens avec les autorités centrales, et de support pour le travail bénévole;
- ▶ L'approche utilisée dans les écoles pour les sports est inadéquate;
- ▶ Le gouvernement ne subventionne pas assez le secteur du sport et du loisir;
- ▶ Les gouvernements locaux doivent davantage coopérer avec les organisations du sport et du loisir;
- ▶ Il n'y a pas de vision commune et structurante dans la recherche et l'usage de ces recherches concernant le sport, il y a plutôt un effet d'éparpillement d'efforts et de ressources.

Le comité de travail propose une nouvelle vision : « Tous les citoyens de Nouvelle-Zélande reconnaissent et valorisent le droit fondamental à un mode de vie actif. Le fait d'être un(e) néo-zélandais(e) inclura désormais l'expérience positive de participation à des activités physiques organisées ou spontanées. Tout ceci pour une vie en meilleure santé et pour une société plus dynamique avec des avantages considérables (moins de personnes malades, moins de coûts liés à la santé, etc.). Bref, tout ceci pour avoir une société où les individus pourront réaliser leur plein potentiel. »

En conséquence, pour implanter cette nouvelle vision, le rapport du comité de travail propose de former une nouvelle structure gouvernementale centralisatrice qui s'occuperait de coordonner toutes les activités importantes reliées aux secteurs du sport et des loisirs en général. La création de cette nouvelle structure signifierait plusieurs modifications au système actuel.

- ▶ L'actuel ministère serait rebaptisé *Minister for Recreation and Sport*;
- ▶ L'établissement d'une nouvelle société de la couronne : *Active New Zealand*, qui serait responsable d'établir un leadership ainsi qu'un support pour les activités reliées au sport et au loisir;
- ▶ L'établissement et l'utilisation d'un collège électoral pour nommer les membres de la nouvelle société de la couronne;
- ▶ L'abolition de *The Hillary Commission for Sport, Fitness and Leisure*;
- ▶ L'intégration complète de *New Zealand Sport Foundation* à l'intérieur de la nouvelle société;
- ▶ L'établissement d'un partenariat entre *Active New Zealand* et *New Zealand Olympic Committee* afin d'assurer l'implantation d'une stratégie englobante qui maximiserait les profits et investissements dans les secteurs visés;
- ▶ Le transfert des fonctions relatives au sport, à l'activité physique et au loisir de *The Office of Tourism and Sport* à la nouvelle société.

Le ministère n'a pas encore réagi à ce rapport. Il devrait le faire d'ici juin 2001.

1. COORDONNÉES DE L'ORGANISME

1.1 Nom

The Office of Tourism and Sport

1.2 Coordonnées

PO Box 5640
Level 10
Forsyth Barr Tower
45 Johnson Street
Wellington
Téléphone : (04)498-7440
Télécopieur : (04)498-7445
Site web : www.otsp.govt.nz/

1.3 Personne(s) ressource(s)

Mike Noon, Directeur
m.noon@ostp.govt.nz

2. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

2.1 Ministère ou organisme responsable

Organisme semi-autonome, responsable des secteurs sport et tourisme.

(note : Il s'agit ici d'un office semi-autonome qui est engagé par les deux ministères pour des buts précis de promotion et de gestion des activités reliées à leurs domaines respectifs. En conséquence, l'office considère les deux ministères comme ses clients).

2.2 Organigramme

Voir en annexe

3. PLAN STRATÉGIQUE oui non

Il n'y a pas de plan stratégique comme tel. Cependant, l'office s'est donné des objectifs spécifiques qui méritent d'être cités :

- ▶ sensibiliser la population et les autorités sur le rôle significatif joué par le sport sur le plan de l'économie. Cette sensibilisation se fera par le biais de recherches, de publicités de politiques, etc.;
- ▶ être responsable d'identifier des moments propices à la tenue d'activités sportives et touristiques majeures et veiller à la bonne marche de ceux-ci;
- ▶ élaborer une politique pertinente et innovatrice pour les secteurs du sport et du tourisme afin de faire progresser, et de rendre crédibles, les buts de ces secteurs au sein du gouvernement;
- ▶ procéder à l'élaboration d'une politique cadre identifiant l'approche gouvernementale globale pour ce qui est de la question de l'achat des services des offices et agences semi-autonomes actives dans les secteurs du sport et du loisir. Tout ceci pour favoriser la bonne communication entre les instances gouvernementales;
- ▶ aider les entreprises néo-zélandaises à maximiser et à capitaliser de façon efficace sur les opportunités offertes dans les secteurs du sport et du tourisme par la transmission d'informations, l'offre d'assistance et d'expertise ainsi que par le biais d'autres outils destinés à rendre les entreprises efficaces et rentables;
- ▶ faire en sorte que l'office gagne le respect de ses clients et de ses partenaires;

- ▶ faire en sorte que les politiques relatives aux secteurs des sports et du tourisme aient des résultats durables et que leurs approches possèdent des volets sociaux, commerciaux et environnementaux.

3.1 Mission

- ▶ Promouvoir le sport et l'activité physique en Nouvelle Zélande;
- ▶ faire connaître aux néo-zélandais les différents bénéfices que le sport et l'activité physique peuvent apporter à la santé, au bien-être collectif et à l'économie;
- ▶ réaliser une synergie entre le ministère du Tourisme et celui du Sport, de l'Activité physique et des Loisirs;
- ▶ rehausser l'image et l'importance de ces deux ministères au sein du gouvernement;
- ▶ accentuer l'efficacité administrative de ces deux ministères en fusionnant leurs opérations.

3.2 Activités

- ▶ Représenter, pour tous les travaux gouvernementaux touchant le sport et le tourisme, le secteur du sport et du tourisme pour le compte du ministère;
- ▶ faire la liaison entre les entités gouvernementales pour tout ce qui touche le secteur des sports et du loisir;
- ▶ effectuer des recherches pour cerner la problématique du tourisme et du sport en Nouvelle-Zélande; développer des politiques pour améliorer la situation;
- ▶ faire la révision des politiques développées sur le sport, le loisir et l'activité physique et développer des positions critiques sur ces dernières;
- ▶ représenter le gouvernement aux activités internationales concernant le sport et le tourisme;
- ▶ recueillir et maintenir à jour une banque d'information sur le secteur du sport et du tourisme destinée à évaluer les impacts de ce secteur sur la vie économique de Nouvelle-Zélande;
- ▶ superviser les activités générales et financières des sociétés de la couronne (*New Zealand Tourism Board, Hillary Commission, Major Event New Zealand et New Zealand Sport Drug Agency*);
- ▶ maintenir une « approche commerciale » (appelée *NZ Inc. Approach*) dans les secteurs du sport et du tourisme et s'assurer du succès des événements sportifs majeurs;
- ▶ assurer la liaison entre les organismes, privés ou publics, reliés au secteur du sport et du tourisme et le gouvernement;
- ▶ s'occuper, pour le compte du ministère, de la gestion des communications au ministère du sport, du loisir et de l'activité physique.

3.3 Politiques et programmes

Non repéré

3.4 Clientèles

Ministry of Tourism
Ministry of Sport, Fitness and Leisure

3.5 Indicateurs (objectifs, résultats, satisfaction des clientèles)

Non repéré

3.6 Déclaration de services aux citoyens

Non repéré

4. RELATIONS INTERMINISTÉRIELLES oui non

Relations de type administratif

- ▶ *Ministry of Sport, Fitness and Leisure*
- ▶ *Ministry of Tourism*
- ▶ *Ministry of Economic Development*
- ▶ *Department of Internal Affairs*

Relation de type partenariat

Ces relations existent principalement pour la diffusion d'information. Quelquefois, il y a établissement d'un partenariat dans l'optique d'un travail intra-gouvernemental.

- ▶ *Department of Conservation*
- ▶ *Department of prime Minister and Cabinet*
- ▶ *Department of Treasury*
- ▶ *Ministry of Agriculture and Forestry*
- ▶ *Ministry of Commerce*
- ▶ *Ministry of Cultural Affairs*
- ▶ *Ministry of Environment*
- ▶ *Ministry of Foreign Affairs and Trade*
- ▶ *Ministry of Maori Development*
- ▶ *Ministry of Research, Science and Technology*
- ▶ *Ministry of Transport*

5. RELATIONS INTERSECTORIELLES oui non

Relation de type partenariat

- ▶ *New Zealand Immigration Service*
- ▶ *New Zealand Custom Service*
- ▶ *Public Good Science Fund*
- ▶ *Statistique New Zealand*, essentiellement pour la constitution d'une banque de données sur le sport et le tourisme
- ▶ *Trade New Zealand*, partenariat destiné à faciliter le contact de l'office avec les entreprises.
- ▶ *New Zealand Tourism Board*

Autre

- ▶ *Hillary Commission*
- ▶ *Major Events New Zealand*
- ▶ *NZ Sport Drug Agency*
- ▶ *New Zealand Sport Foundation*;
- ▶ *New Zealand Olympic Comitee*;
- ▶ Organisations touristiques régionales;
- ▶ Fonds monétaires régionaux à caractère sportif;
- ▶ Commanditaires des événements sportifs majeurs;
- ▶ Gouvernements locaux et régionaux;
- ▶ Organisations sportives nationales.

6. DESCRIPTION DE LA RELATION ÉTAT/ORGANISMES

La société entretient des relations de partenariat avec plusieurs organismes.

7. BUDGET DE L'ORGANISME

580 000 \$ (dollars de Nouvelle Zélande)

(note : le financement direct de l'office provient exclusivement de *Ministry of Sport, Fitness and Leisure* et de *Ministry of Tourism*)

1. COORDONNÉES DE L'ORGANISME

1.1 Nom

Hillary Commission for Sport, Fitness and Leisure

1.2 Coordonnées

PO Box 2251
Wellington
New Zealand
Téléphone :04 472 8058
Télécopieur :04 471 0813
Site web : www.hillarysport.org.nz

1.3 Personne(s) ressource(s)

Anita Baker, Communication Assistant

2. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

2.1 Ministère ou organisme responsable

Société de la Couronne, placé sous la responsabilité du *Ministry of Sport*

2.2 Organigramme

Voir en annexe

3. PLAN STRATÉGIQUE

oui non

La *Hillary Commission* est un organisme subventionnaire. Il ne possède pas de plan stratégique à proprement parler. Ses actions exclusives sont présentées à la rubrique 3.4.

3.1 Mission

Promouvoir et aider au développement du sport, du loisir et de l'activité physique pour le bien-être des néo-zélandais.

3.2 Activités

Financement de l'activité physique et des sports.

3.3 Politiques et programmes

Politiques

The Sport, Fitness and Leisure Act 1987 : Cette loi visait à créer une entité gouvernementale qui mettrait sur pied des stratégies d'incitation à la pratique du sport, à l'activité physique et au loisir pour la population néo-zélandaise.

- ▶ *No Exception*
- ▶ *Junior Sport*
- ▶ *Drugs In Sport*
- ▶ *Harassment Free Sport*

Programmes

Il y a quatre programmes gérés par la *Hillary Commission*.

- 1- *Young People First* : Programme destiné à favoriser la participation des jeunes d'âge scolaire aux sports ainsi qu'aux activités physiques.
- 2- *Champions* : Programme destiné (en collaboration avec la *New Zealand Sport Foundation*) à soutenir financièrement les athlètes de haut calibre, en équipes ou individuels, pour les compétitions internationales.
- 3- *Coaches Count* : Soutien à la formation et au travail des entraîneurs de tous niveaux.
- 4- *Push Play* : Campagne de promotion destinée à encourager et valoriser la participation à des activités physiques de tous genres.

3.4 Clientèles

- ▶ Organisations sportives nationales
- ▶ *The New Zealand Sport Foundation*
- ▶ The New Zealand Olympic and Commonwealth Game
- ▶ Association et organisations sportives locales (par le biais de *The Community Sport Fund*)
- ▶ Les fonds monétaires à vocations sportives
- ▶ *Sir Edmun Hillary Outdoor Pursuit centre*
- ▶ Les associations scouts
- ▶ YMCA
- ▶ *Coaching New Zealand*
- ▶ *Sport Science New Zealand*
- ▶ *New Zealand Sport Medicine*
- ▶ *The NZ Zports Turf Institute*
- ▶ *NZ Recreation Association*

Note : la Commission ne subventionne ni les individus (sauf par le biais de la *New Zealand Sport Foundation*) ni les écoles.

3.5 Indicateurs (objectifs, résultats, satisfaction des clientèles)

Les objectifs stratégiques du dernier plan ont été mesuré de la façon suivante :

Mesures	Objectif	Résultat
Pour ce qui est de la participation des jeunes aux sports		
Jeunes finissants formés comme étant des leaders dans le domaine du sport	50000	93000
<i>KiwiSport</i> (expression désignant le sport chez les enfants d'âge scolaires) pratiqué comme activité régulière dans les écoles.	95% des écoles	93%
Présence d'un responsable des activités sportives dans les écoles	90% des écoles	98%
Pour ce qui est du soutien aux entraîneurs et à l'excellence dans les sports		
Que les budgets de fonctionnement des fonds nationaux et régionaux offrant un soutien pour le sport soient subventionnés par la Commission.	tous	atteint
Compétitions de classe mondiale qui ont eu lieu en Nouvelle-Zélande	20	30
Sports ayant obtenu la reconnaissance du programme <i>SportsMark</i> (standard de qualité)	40	43 sont enregistrés 13 ont complété la demande 10 ont obtenu la reconnaissance
Organisations sportives majeures ayant atteint le ration joueur-entraîneur/leader	20	23

Un tableau plus complet pourra être consulté dans les documents remis avec la fiche. De plus, pour chaque programme de la société, il y a une évaluation des résultats. En voici quelques exemples.

Programme : *Young People First*

But : Programme destiné à favoriser la participation des jeunes d'âge scolaire aux sports ainsi qu'aux activités physiques.

Intrants	Objectifs	Résultats
Soutien offert aux écoles primaires par le biais de 17 fonds sportifs	95 % des écoles offrant le programme <i>KiwiSport</i>	93 %
	15000 professeurs participant au programme <i>KiwiSport</i>	29 575 enseignants et entraîneurs
	400 écoles primaires et intermédiaires adhérant au standard de qualité <i>SportsMark</i> et 200 écoles ayant reçu la reconnaissance officielle.	365 écoles ont adhéré et 72 ont reçu la reconnaissance officielle.
Instauration d'un nouveau programme (<i>SportFit</i>) dans les écoles secondaires. Ententes avec 144 écoles.	Le nouveau programme <i>SportFit</i> implanté dans toutes les régions pour le 1 ^{er} février 2000	Objectif atteint
	95% des écoles ayant un responsable des activités sportives	98 % des écoles ont un responsable.
	20 000 étudiants du secondaire recevant de la formation pour le leadership dans le sport ainsi que de l'entraînement.	28 099 étudiants formés.
	Écoles secondaires ayant un contact avec au moins 5 organisations sportives	282 Écoles ont rapportées avoir plus des liens avec plus de 2039 organisations sportives.

3.6 Déclaration de services aux citoyens

Non repéré

4. RELATIONS INTERMINISTÉRIELLES oui non

- ▶ *Ministry of Sport, Fitness and Leisure*
- ▶ *Ministry of Health*
- ▶ *Ministry of Education*

5. RELATIONS INTERSECTORIELLES oui non

Relation de type administratif

- ▶ *Office of Tourism and Sport* : s'occupe de la négociation du budget de la société

Relations de type partenariat

- ▶ *New Zealand Tourism Board*
- ▶ *Major Event New Zealand*

6. DESCRIPTION DE LA RELATION ÉTAT/ORGANISMES

Essentiellement une relation de soutien financier.

7. BUDGET DE L'ORGANISME

40 millions \$ dont 27 M \$ provenant de la *Lottery Commission*

1. COORDONNÉES DE L'ORGANISME

1.1 Nom

Department of Conservation

1.2 Coordonnées

PO Box 10 420
Wellington
New Zealand
Téléphone : (04) 471 3191
Télécopieur : 04 471 3049
Site web : www.doc.govt.nz

1.3 Personne(s) ressource(s)

Andrew Bignell, *manager, external relations*
Abignell@doc.govt.nz

2. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

2.1 Ministère ou organisme responsable

Agence gouvernementale responsable du secteur de la conservation du secteur de l'environnement et de la faune sous la supervision du *Ministry of Environment*.

2.2 Organigramme

Non repéré

3. PLAN STRATÉGIQUE oui non

Le *Department of Conservation* possède un plan stratégique de type entrepreneurial qui s'intitule *Restoring the Dawn Chorus*. Ce plan s'échelonne sur cinq ans et spécifie les buts et les objectifs de l'agence pour la période allant de 1998 à 2002. Le plan distingue trois orientations stratégiques.

Orientations stratégiques

D'ici cinq ans,

- ▶ La Nouvelle-Zélande devrait avoir atteint un haut niveau de préservation de l'environnement dans les principaux programmes de l'agence : *Natural Heritage, Historic Heritage* et *Recreational Enjoyment*.
- ▶ Les communautés seront impliquées de façon plus efficiente dans la préservation de leur environnement en général (appelé ici *heritage*).
- ▶ Le département aura la reconnaissance des néo-zélandais et sera reconnu mondialement comme l'un des leaders de la préservation de l'environnement et pour la qualité des services dont il est responsable.

3.1 Mission

Le *Department of Conservation* est l'agence responsable pour la conservation et la préservation de ce qui est nommé en Nouvelle-Zélande « l'Héritage naturel de la Nouvelle-Zélande » pour le bénéfice des citoyens du pays.

Pour ce qui concerne le plein air, le département a comme mission de sensibiliser les Néo-zélandais à la pratique du plein air dans leur pays.

3.2 Activités

- ▶ Maintenir, préserver et administrer les sites de camping de randonnée et d'activités de plein air;
- ▶ Maintenir, préserver et administrer les infrastructures de ces mêmes sites;
- ▶ Gérer les activités sur les parcs nationaux;
- ▶ Délivrer les permis concernant les activités de chasse et de pêche;
- ▶ Offrir du soutien aux écoles pour l'enseignement et la sensibilisation face à la problématique de la nature;
- ▶ Informer les citoyens de Nouvelle-Zélande sur les dossiers touchant la préservation et la conservation de la nature.

3.3 Politiques et programmes

Politiques

The Conservation Act 1987

Cette loi a institué le *Department of Conservation* dans le but de préserver les ressources naturelles et historiques de la Nouvelle-Zélande.

Programmes

Recreational Enjoyment

3.4 Clientèles

The Ministry of Environment

La population de Nouvelle Zélande

3.5 Indicateurs (objectifs, résultats, satisfaction des clientèles)

Non repéré

3.6 Déclaration de services aux citoyens

Selon notre répondant, le *Department of Conservation* aurait une charte, mais il nous a été impossible de la consulter.

4. RELATIONS INTERMINISTÉRIELLES oui non

Relation de type administratif

- ▶ *The Ministry of Environment*

5. RELATIONS INTERSECTORIELLES oui non

Relations de types administratif et partenariat

- ▶ *The New Zealand Conservation Authority*
- ▶ *Forest & Bird*
- ▶ *Federated Farmers*
- ▶ *Fish and Game*
- ▶ *Native Forest Restoration Trust*
- ▶ *Landcare Trust*
- ▶ *Ducks Unlimited*
- ▶ *Nga Whenua Rahui* (fonds gouvernemental subventionnaire)
- ▶ *The New Zealand Historic Places Trust*

6. DESCRIPTION DE LA RELATION ÉTAT/ORGANISMES

Les relations établies par le *Department* sont essentiellement de type partenariat.

7. BUDGET DE L'ORGANISME

160 millions \$ (dollars de Nouvelle-Zélande). Environ 34 % de ce montant est destiné au secteur du plein air

8. Commentaire

La grande majorité des préoccupations du *Department of Conservation* concerne, justement, la préservation et la protection de l'environnement. Outre le fait que cette agence administre la totalité des parcs nationaux et une grande partie des installations de plein air, cette agence n'a que fort peu d'objectifs précis portant sur le plein air (sauf pour ce qui est du maintien en bon état des infrastructures existantes pour ce secteur).

1. COORDONNÉES DE L'ORGANISME

1.1 Nom

Community Development Group

1.2 Coordonnées

Téléphone :04-470-6552

Télécopieur :04-495-8443

1.3 Personne(s) ressource(s)

Peter Hughes, *Chief executive, Department of Internal Affairs*

Paul Curry, *General Manager of the Community Development Group.*

2. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

2.1 Ministère ou organisme responsable

Le *Community Development Group*, est sous l'autorité du *Department of Internal Affairs*. Il est responsable de la bonne marche des activités du secteur des affaires bénévoles et communautaires.

2.2 Organigramme

Voir annexe

3. PLAN STRATÉGIQUE oui non

Il y a deux approches, dites stratégiques (appelées *Strategic Policy Approach*).

- ▶ Assurer le développement de meilleures relations entre le gouvernement et les secteurs communautaires et bénévoles.
- ▶ Afin de renforcer les liens avec les secteurs bénévoles et communautaires, prendre des actions communes, avec ces mêmes secteurs, pour la coordinations de différentes activités d'envergures, notamment pour ce qui est des activités tenues lors de l'année internationale des bénévoles.

D'autre part, la *Community Policy* (voir 3.3) poursuit quatre stratégies d'actions :

- ▶ le gouvernement doit financer les groupes communautaires et bénévoles afin que ceux-ci puissent contribuer aux buts que le gouvernement se donne, en matière communautaire;
- ▶ le gouvernement doit contribuer financièrement pour veiller au développement de communautés ayant la possibilité d'atteindre leurs propres objectifs;
- ▶ le gouvernement, par l'administration des loteries, fonds et *Fellowships*, doit subventionner les groupes et individus pour des raisons de charité populaire et de développement communautaire;
- ▶ le gouvernement doit être un outil important de diffusion d'information pertinente pour les groupes ainsi que les individus afin d'aider au développement communautaire.

3.1 Mission

Faire la promotion du développement local par l'approche communautaire (bénévolat, action volontaire, etc.). Aider les communautés à définir leurs besoins et à atteindre leurs buts par différents moyens.

Note : Ici, le terme communauté est pris au sens large et désigne autant une entité gouvernementale qu'une famille. Une communauté peut-être formée autour d'un intérêt particulier, d'un but précis, d'une religion, d'un sport, d'une ville, etc..

3.2 Activités

- ▶ Financer des activités à caractère volontaire suggérées par les communautés.
- ▶ Développer des relations entre le gouvernement et le secteur communautaire et bénévole tout particulièrement pour :
 - développer une vision globale du secteur;
 - développer un lien de confiance et de transparence entre le gouvernement et les acteurs communautaires et bénévoles;
 - être un leader dans le développement des politiques structurantes pour le secteur communautaire et bénévole. Ces politiques devraient, entre autres, préciser le rôle de chacun des partenaires (gouvernements, groupes communautaires et bénévoles, entreprises etc.) dans la poursuites d'activités reliées à ces secteurs.

3.3 Politiques et programmes

Politiques

The Community Policy : Politique qui a instauré :

- ▶ un mécanisme d'information qui permet de conseiller adéquatement les instances gouvernementales, sur les différentes problématiques concernant, entre autres, le secteur communautaire;
- ▶ fournir de l'information sur le secteur communautaire pour les autres ministères;
- ▶ un service d'assistance destiné aux parlementaires et aux fonctionnaires pour les communications reliées aux secteurs en cause (les questions parlementaires, les demandes officielles d'informations, les allocutions parlementaires, etc.).

Programmes

Le secteur du *Community Development* au sein du *Department of Internal Affairs* administre un programme de développement communautaire, qui implique un travail en étroite relation avec les secteurs communautaires et bénévoles, en collaboration avec le *Minister responsible for Community and Voluntary Sector*. Ce programme vise à développer une relation durable entre les secteurs communautaires et bénévoles et le gouvernement. Tout ceci, dans le but d'encourager les communautés à définir leurs besoins, à planifier et mettre en œuvre leurs initiatives, pour ensuite les aider à accéder aux ressources disponibles pour qu'enfin elles (les organisations communautaires et bénévoles) puissent se doter d'une capacité de construire et d'agir par elles-mêmes.

3.4 Clientèles

Tous les types de communautés correspondant à la définition notée plus haut (famille, individus, équipe sportives, ethnies, groupes religieux, etc.).

3.5 Indicateurs (objectifs, résultats, satisfaction des clientèles)

Il y a fort peu d'information sur ce volet. Voir l'analyse à ce sujet.

3.6 Déclaration de services aux citoyens

Non repéré

4. RELATIONS INTERMINISTÉRIELLES oui non

Relation de type administratif

- ▶ *The Ministry of Social Policy*
- ▶ *The Ministry of Social Services and Employment*
- ▶ *The Department of Internal Affairs*

5. RELATIONS INTERSECTORIELLES oui non

Relations de type administratif

- ▶ Gouvernements locaux et régionaux

6. DESCRIPTION DE LA RELATION ÉTAT/ORGANISMES

Le ministère offre un soutien de type partenariat dans plusieurs ainsi qu'un soutien administratif.

7. BUDGET DE L'ORGANISME

28,982 millions \$ (dollars de Nouvelle Zélande)

8. COMMENTAIRE

L'action gouvernementale en matière de bénévolat et d'action communautaire se résume à des interventions sur la plan financier. Le ministre, dans un des documents explicatifs qui lui ont été remis en décembre 1999, est appelé à être attentif sur quelques points qui illustrent bien les problèmes que les secteurs visés par son action vivent actuellement.

- ▶ Il n'y a pas de politique ni de vision claire et englobante ni de leadership en ce qui concerne les secteurs communautaires et du bénévolat.
- ▶ Il n'y a pas beaucoup de liens de communication ou de coordination entre les différentes autorités reliées à ces secteurs.
- ▶ Les services dispensés par le gouvernement central, pour ces secteurs, sont standardisés et, en conséquence, ne sont pas toujours adaptés aux besoins locaux des différentes communautés.

Il n'y a pas de rapport à jour permettant d'évaluer la situation actuelle ainsi que la progression du règlement des situations problématiques cités plus haut.

1. COORDONNÉES DE L'ORGANISME

1.1 Nom

UK Sport

1.2 Coordonnées

40 Bernard Street
London WC1N 1ST
United Kingdom
Téléphone : 20 7841 9500
Télécopieur : 20 7841 8850
Courrier électronique : info@uksport.gov.uk
Site web : www.uksport.gov.uk/

1.3 Personne(s) ressource(s)

Richard Callicott
Chief executive
Courrier électronique : richard.callicott@uksport.gov.uk

2. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

2.1 Ministère ou organisme responsable

Ministère de la Culture, des Médias et du Sport

2.2 Organigramme

Voir annexe

3. PLAN STRATÉGIQUE

oui non

UK Sport a défini dans le document *Strategic Direction – Core Purpose, Long-Term Goal and Values*, les objectifs suivants :

- ▶ développer des athlètes et des équipes gagnantes;
- ▶ développer des entraîneurs de classe mondiale;
- ▶ s'assurer que les athlètes bénéficient d'un appui scientifique de qualité, de soins médicaux et d'un soutien technique;
- ▶ protéger le droit des athlètes en leur permettant de concourir dans un environnement exempt de drogue;
- ▶ organiser les événements sportifs internationaux;
- ▶ participer au processus international de prise de décision;
- ▶ développer une gestion professionnelle.

3.1 Mission

S'assurer que le Royaume-Uni devienne une des cinq nations les plus performantes en sport. Permettre le développement continu d'athlètes de classe mondiale.

3.2 Activités

Appui au sport de compétition.

3.3 Politiques et programmes

Les activités de *UK Sport* sont régis par une entente signée avec le Ministère de la culture, des médias et du sport. Cette entente précise les objectifs que s'est fixé le ministère dans le cadre du *Department's Public Service agreement (PSA)*.

Support financier : *UK Sport* finance les organisations nationales qui sont dédiées au sport. Des fonds sont également distribués par le truchement du *National Lottery Funding*, pour le financement d'événements majeurs. De plus, *UK Sport* offre du financement à divers partenaires dans le cadre d'initiatives qui répondent aux objectifs fixés en matière de sport.

Éducation : Des fonds sont distribués par le truchement du *Athlete Career Education Network (ACE)*, pour financer les initiatives d'éducation et de formation pour les athlètes «sport-études».

Promotion : Plusieurs programmes de subvention touchant la promotion du sport tant au niveau national qu'international sont offerts aux organisations nationales dédiées au sport.

Information : Diverses initiatives sont entreprises pour favoriser la communication et l'information des organismes sportifs. La création de la page web de l'organisation en est un exemple.

3.4 Clientèles

- ▶ Athlètes;
- ▶ Entraîneurs;
- ▶ Fédérations sportives.

3.5 Indicateurs (objectifs, résultats, satisfaction des clientèles)

- ▶ Étalonnage
- ▶ Enquête sur la satisfaction de la clientèle
- ▶ Proportion de la clientèle ayant reçu le service
- ▶ Variations budgétaire (déficit/surplus)

Des indicateurs portent également sur le nombre de compétitions internationales tenues au Royaume-Uni, le nombre d'athlètes britanniques médaillés lors des compétitions internationales, etc..

3.6 Déclaration de services aux citoyens

L'organisation ne dispose pas d'un tel document.

4. RELATIONS INTERMINISTÉRIELLES

oui non

- ▶ Ministère de la culture, des médias et du sport
- ▶ *Foreign and Commonwealth Office*
- ▶ Ministère de l'éducation et de l'emploi

5. RELATIONS INTERSECTORIELLES oui non

Au niveau national : UK Sport travaille de concert avec plusieurs organisations incluant des organisations sportives et les conseils sportifs.

Au niveau régional : les relations de partenariat avec des organismes locaux et régionaux sont limitées. Elles portent le plus souvent sur des événements spécifiques ou des programmes ponctuels.

6. DESCRIPTION DE LA RELATION ÉTAT/ORGANISMES

La relation se traduit par un appui financier et un soutien logistique offert aux clients.

7. BUDGET DE L'ORGANISME

Pour l'année fiscale 1999-2000, les revenus totaux de UK Sport se sont élevés à 13 068 000 de livres. De ce montant, 12 327 000 provenaient du gouvernement, 687 000 de revenus et 54 000 de transfert (*Transfer from Deferred Grant Account*).

1. COORDONNÉES DE L'ORGANISME

1.1 Nom

Ministère de la culture, des médias et du sport

1.2 Coordonnées

2-4 Cockspur Street,
London SW1Y 5DH
United Kingdom
Téléphone : +44 (0) 20 7211 2200
Télécopieur : +44(0) 20 72112220
Courrier électronique : enquiries@culture.gov.uk
Site web : www.culture.gov.uk/

1.3 Personne(s) ressource(s)

Tim Suter, Chief Executive
Quality Efficiency and Standard Team (QUEST)
tim.suter@culture.gsi.gov.uk

2. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

2.1 Ministère ou organisme responsable

Ministère

2.2 Organigramme

Non repéré

3. PLAN STRATÉGIQUE

oui non

Un document, *A Sporting Future for All*, énonce la stratégie du gouvernement sur la question du sport. Ce document présente les principaux domaines d'intervention gouvernementale en matière de sport.

3.1 Mission

Le ministère a pour mandat de réaliser la politique du gouvernement britannique en matière de sport, soit d'atteindre les plus hauts sommets. Dans le cadre de sa mission, le ministère a pour charge de contrôler les activités de *Sport England* et de *UK Sport* (voir fiche sur cet organisme) et de s'occuper de la mise en œuvre de la stratégie du gouvernement relativement au sport.

3.2 Activités

Contrôle de certains organismes ayant des mandats spécifiques (ex : *UK Sport* qui se charge du sport de compétition, *Sport England*); financement des activités de formation, d'éducation tant au niveau de l'activité physique qu'à celui du sport de compétition; financement de programmes de développement d'infrastructures et financement de certaines activités de plein air.

3.3 Politiques et programmes

Le ministère se consacre à la mise en œuvre de trois principaux programmes.

Sport and Education : Il s'agit d'un programme qui comporte trois volets : le financement de politiques de promotion de l'éducation physique, le financement du développement d'infrastructures sportives et d'aires de jeu et enfin le développement de la politique *Children's Play*. Cette dernière politique vise à faire naître de nouvelles idées, notamment sur le plan de l'amélioration de la sécurité.

Community Sport : Ce programme vise à financer les principaux fournisseurs d'infrastructures sportives et récréatives. Les fonds du programme sont versés par le *Lottery Sports Fund* et plus spécifiquement par le *Sport England's Lottery Community Projects*, qui est dédié spécifiquement aux projets locaux.

World Class Sports : Ce programme dédié au financement du sport de compétition, comporte trois volets : le *World Class Performance Programme*, *UK Sports Institute* et *International Sports Events in the UK*. Le premier volet du programme s'occupe de financer les athlètes d'envergure internationale. Le second volet quant à lui vient en aide aux athlètes en leur offrant les infrastructures et la logistique nécessaires à une performance de haut niveau (le pays dispose de 10 centre d'excellence). Le troisième volet du programme s'occupe de mener à bien toutes les compétitions internationales qui se tiennent au Royaume-Uni.

3.4 Clientèles

Les principaux clients sont les athlètes, les communautés locales et dans une moindre mesure, les écoles.

3.5 Indicateurs (objectifs, résultats, satisfaction des clientèles)

Le plan stratégique *A Sporting Future for All* comporte un ensemble de grands objectifs présentés sous deux grands volets : *Sport in Education* et *Sport in the Community*. Le premier se compose d'objectifs visant principalement un meilleur encadrement de la pratique du sport dans les écoles, notamment par la formation des enseignants. Le second volet favorise le développement d'infrastructures dans les communautés locales, la promotion du sport comme véhicule d'intégration sociale, le financement, le développement et la formation de bénévoles dans le domaine du sport.

3.6 Déclaration de services aux citoyens

Le document *Service Delivery Agreement for the Department of Culture, Media and Sport* contient une section portant sur le service aux citoyens. Un des outils présentés est le test de satisfaction de la clientèle et un des indicateurs concerne la célérité des réponses écrites aux citoyens.

4. RELATIONS INTERMINISTÉRIELLES oui non

- ▶ *Department for Education and Employment*
- ▶ *Department for Environment Transport and the Regions*

5. RELATIONS INTERSECTORIELLES oui non

- ▶ *School Sport Co-ordinators*
- ▶ *Specialist Sport Colleges*
- ▶ *Outdoor and Adventure Activities*
- ▶ *School Sport Alliance*
- ▶ Gouvernements locaux

6. DESCRIPTION DE LA RELATION ÉTAT/ORGANISMES

Les relations s'inscrivent sur le plan du financement et du partenariat.

7. BUDGET DE L'ORGANISME

Le budget spécifiquement réservé au sport n'a pu être repéré. Toutefois, il est mentionné que le budget du ministère s'élève à 1 milliard de Livres sterling et que 90 % de cette somme sont directement affectés aux fournisseurs des services dans les domaines de la culture et du sport.

1. COORDONNÉES DE L'ORGANISME

1.1 Nom

The Countryside Agency

1.2 Coordonnées

Dacre House
Dacre Street
London
SW1H0DH
Téléphone : 0171 340 2900
Télécopieur : 0171 340 2911
Site web : www.countryside.gov.uk

1.3 Personne(s) ressource(s)

Margaret Clark, *Director, Recreation and Tourism*

2. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

2.1 Ministère ou organisme responsable

Agence gouvernementale

2.2 Organigramme

Non repéré

3. PLAN STRATÉGIQUE oui non

L'agence a défini une série de priorités décrites dans le plan stratégique *Tomorrow's Countryside- 2020 vision*.

- ▶ Assurer aux populations rurales un niveau minimal de développement économique afin que ces dernières soient en mesure de recevoir des services de leurs gouvernements locaux;
- ▶ réduire l'impact négatif de l'augmentation de la circulation automobile sur la qualité de vie des populations rurales;
- ▶ faire en sorte que les agriculteurs soient au cœur de l'économie de leurs communautés en favorisant un nouveau type d'approche pour la gestion agricole;
- ▶ élaborer des politiques sur le plein air au Royaume-Uni.

3.1 Mission

- ▶ Valorisation et sauvegarde des milieux ruraux du Royaume-Uni;
- ▶ promotion d'une équité sociale et économique pour les habitants des milieux ruraux;
- ▶ promotion de la campagne comme lieu unique pour le plein air au Royaume-Uni.

3.2 Activités

- ▶ Initier et élaborer des recherches sur le plein air pour ensuite agir en tant qu'expert-conseil;
- ▶ exercer un lobby sur les autorités dirigeantes pour les enjeux touchant les milieux ruraux et le plein air;
- ▶ initier et gérer des projets pratiques qui mettent en œuvre les travaux de l'agence;

- ▶ publier un guide annuel;
- ▶ subventionner des projets.

3.3 Politiques et programmes

Non repéré

3.4 Clientèles

Citoyens du Royaume-Uni

3.5 Indicateurs (objectifs, résultats, satisfaction des clientèles)

Non repéré

3.6 Déclaration de services aux citoyens

L'agence possède une charte de services comportant plusieurs points. À titre d'exemple :

- ▶ les employés s'identifieront toujours lorsqu'ils sont en contact avec un client;
- ▶ les demandes d'informations téléphoniques seront traitées avec diligence;
- ▶ les demandes d'informations écrites seront traitées dans les 10 jours suivant la réception de la demande;
- ▶ le guide annuel sera envoyé dans les 10 jours suivant la réception de la commande postale.

4. RELATIONS INTERMINISTÉRIELLES

oui non

Gouvernement central - non précisées

5. RELATIONS INTERSECTORIELLES

oui non

Gouvernements locaux – non précisées

6. DESCRIPTION DE LA RELATION ÉTAT/ORGANISMES

Financement et partenariat.

7. BUDGET DE L'ORGANISME

Non repéré

8. COMMENTAIRE

Il est spécifié, dans le plan stratégique de l'agence, que le succès de sa mission est tributaire d'une alliance entre toutes les agences de l'État. En effet, la *Countryside Agency* estime qu'elle ne peut rendre sa mission à terme si les autres instances gouvernementales ne modifient pas leurs énoncés de mission ainsi que leurs actions futures en faveur des milieux ruraux.

1. COORDONNÉES DE L'ORGANISME

1.1 Nom

Active Community Unit (ACU)

1.2 Coordonnées

*Active Community Unit
Home Office
Horseferry House Dean Ryle Street
London, SW1P 2AW
United Kingdom*

1.3 Personne(s) ressource(s)

Georgina Fletcher-Cooke, Head of Unit

2. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

2.1 Ministère ou organisme responsable

L'ACU relève du Home Office et plus précisément du Constitutional & Community Policy Directorate.

2.2 Organigramme

Non repéré

3. PLAN STRATÉGIQUE

oui non

3.1 Mission

- ▶ Créer une dynamique de changement afin d'accroître les opportunités dans le secteur du bénévolat et de l'engagement communautaire;
- ▶ faciliter l'implication des citoyens en leur faisant prendre conscience de l'importance du bénévolat et de l'engagement communautaire;
- ▶ appuyer le développement des organismes communautaires en renforçant les liens avec le gouvernement.

3.2 Activités

- ▶ Financement d'organismes;
- ▶ coordination de différentes unités de service;
- ▶ reconnaissance de la participation des citoyens au bénévolat et à l'implication communautaire;
- ▶ recherche et consultation axées sur les besoins de la population, en termes de pauvreté, de vieillissement de la population, d'enfants à risque, d'enjeux européens et internationaux;
- ▶ campagnes de communication diverses.

3.3 Politiques et programmes

Le gouvernement travaille sur une politique du bénévolat depuis 1998. C'est en 1999 qu'il a fait connaître ses réelles intentions et a créé le *Active Community Unit*. En 2000, il a dévoilé ses premiers programmes.

- ▶ La politique du bénévolat est basée sur huit principes, dont celui voulant que l'action bénévole constitue une composante essentielle dans une société démocratique, ainsi que celui rappelant que le gouvernement et les organisations de bénévolat ont des rôles distincts mais complémentaires.
- ▶ Le programme de financement est destiné aux organismes de bénévolat et groupes communautaires qui dispensent des services aux familles et aux parents. Il s'agit du *Family Policy : Unit Family Support Grant Programme*.
- ▶ Le *Philip Lawrence Awards* récompense annuellement une organisation ayant œuvré selon les objectifs du *Home Office*, à savoir combattre la délinquance et la violence tout en promouvant la sécurité, l'harmonie raciale et dans la communauté.
- ▶ Le programme de développement d'infrastructures vise largement le secteur du bénévolat et de l'engagement communautaire. Le *Local Compact* jette les bases des standards de qualité aux niveaux régional et national.
- ▶ Le programme de relations stratégiques consiste à mettre en place un code de pratiques, le développement d'organisations pour les minorités ethniques et le développement de la recherche.
- ▶ La régulation des modes de financement constitue un autre maillon important. Elle touche les dons de charité, la loi sur la charité (*Charity Law*), les collectes de porte en porte, les exemptions de taxe pour dons de charité (*Charity Tax Review*) et les politiques relatives au financement de ce secteur d'activité.

3.4 Clientèles

Les organismes de bénévolat et les groupes communautaires.

3.5 Indicateurs (objectifs, résultats, satisfaction des clientèles)

Le *Home Office* dispose d'un plan stratégique avec des objectifs, des indices de mesure de la performance et des cibles à atteindre. Dans ce cadre, l'ACU est chargé de promouvoir une société plus inclusive, composée d'individus engagés dans leur milieu et disposant d'un secteur du bénévolat viable.

La mesure touche quatre aspects :

- ▶ l'augmentation des bénévoles en nombre et en qualité;
- ▶ la reconnaissance de l'importance et des valeurs liées au bénévolat;
- ▶ l'accroissement de l'efficacité des organisations de bénévolat et des groupes communautaires;
- ▶ une plus grande participation de ces organisations dans le développement des politiques et des programmes gouvernementaux.

Pour ce qui est des cibles, le *Home Office* travaille actuellement à leur élaboration.

3.6 Déclaration de services aux citoyens

Le *Home Office* dispose d'une déclaration de services aux citoyens qui engage l'ensemble de ses agences, directions et unités de service (*The Charter Mark Principles of Public Service Delivery*).

4. RELATIONS INTERMINISTÉRIELLES oui Non

- ▶ *Department of Health*
- ▶ *Department of Education, Employment and Training*

- ▶ *Department for Culture, Media and Sport*
- ▶ *Department for the Environment, Transport and the Regions*
- ▶ *Volunteering in the Criminal Justice System*

Le développement d'une infrastructure du bénévolat au Royaume-Uni passe par la mise à contribution des différents ministères de l'administration centrale. Le gouvernement a identifié les principaux secteurs et les diverses situations de bénévolat dans le document *Volunteering and Community Activity Today : Material Assembled for the Active Community Cross-cutting Review 1999-2000* (voir en annexe).

- ▶ *The National Council for Voluntary Organisations of England*
- ▶ *Northern Ireland Council for Voluntary Action*
- ▶ *Scottish Council for Voluntary Organisations*
- ▶ *Wales Council for Voluntary Action*

Grosso modo, le rôle de ces organisations est de représenter le secteur du bénévolat et les membres qui le constituent. Par ailleurs, elles promeuvent et défendent les intérêts, l'indépendance et les valeurs des principaux acteurs liés à ce secteur d'activité. De manière générale, elles encouragent la communauté ainsi que les organisations de bénévolat à développer et à améliorer leur potentiel en leur facilitant l'accès à la formation, l'information, le financement et les services.

Family Policy Unit : Relevant du *Cabinet Office*, cette unité vise à conscientiser les organisations de bénévolat et les groupes communautaires aux enjeux liés à la famille et au rôle de parent. Elle tente d'accroître l'aide à la famille en coordonnant les politiques et les programmes gouvernementaux disponibles en la matière, tout en dispensant du financement aux organismes œuvrant dans ce secteur.

The Charity Commission for England and Wales : Cet organisme gouvernemental a pour fonction d'aider les groupes de charité à utiliser plus efficacement leurs ressources et à justifier l'emploi des fonds publics dans ce secteur d'activité. Il dispense aussi de l'information sur les activités en lien avec le secteur du bénévolat.

5. RELATIONS INTERSECTORIELLES oui Non

- ▶ *L'Association of Charitable Foundations (ACF)* est la première organisation de gestion de fonds de charité au Royaume-Uni.
- ▶ *La Charities Aid Foundation* est une organisation non gouvernementale ayant pour unique objectif l'accroître la philanthropie dans le monde. Elle aide les organisations de charité à gérer leurs ressources et les entreprises à maximiser leurs dons.

6. DESCRIPTION DE LA RELATION ÉTAT/ORGANISMES

Il s'agit principalement de relations de financement et d'élaboration d'axes stratégiques d'intervention.

7. BUDGET DE L'ORGANISME

Non repéré